



# RAPPORT DE GESTION

# 2018

## Table des matières

<b>I. RAPPORTS D'ACTIVITÉ 2018</b>	<b>4</b>
1. Rapport d'activité de la présidente	4
2. Rapport d'activité du Groupe au Grand Conseil	4
3. Rapport d'activité des parlementaires fédéraux	7
3.1. Conseil national	7
3.2. Conseil des États	17
4. Rapport des délégué-e-s au PS Suisse et au Congrès PS Suisse	19
5. Rapport de la Jeunesse socialiste vaudoise (JSV)	22
6. Organes dirigeants et administration du PSV	26
6.1. Comité directeur	26
6.2. Comités cantonaux	26
6.3. Congrès	27
7. Commissions permanentes	29
7.1. Administration de la justice (CAJU)	29
7.2. Sous-commission de la CAJU (sCAJU)	29
7.3. Agricole	30
7.4. Aménagement du Territoire, Transports et Institutions (CATTI)	30
7.5. Culture	31
7.6. Égalité (ComEg)	32
7.7. Énergie et Environnement (CEE)	33
7.9. Économie, Finances et Fiscalité (COEFF)	34
7.10. Formation (ComForm)	34
7.11. Migration (ComMi)	34
7.12. Santé	35
7.13. Sociale (ComSoc)	35
7.14. Solidarité internationale (ComSol)	36
7.15. Sécurité publique	36
7.16. Logement (ComLog)	37
7.17. Commission PS 60+	38
7.18. Commission électorale	38
8. Conférence des municipaux-ales et syndics-ques socialistes (MunSoc)	39
<b>II. PORTRAIT 2018</b>	<b>40</b>
9. Membres et mandataires	40
9.1. Membres et sympathisant-e-s	40
9.2. Sections	40
9.3. Régionales	40
9.4. Conseiller-e-s d'État	41
9.5. Représentant-e-s aux Chambres Fédérales	41
9.6. Député-e-s au Grand Conseil Vaudois	41
9.7. Syndiques, syndics, municipales et municipaux	41
9.8. Magistrat-e-s judiciaires et préfet-e-s	42
10. Direction et Gestion	43

10.1.	Comité directeur	43
10.2.	Secrétariat	44
<b>III.</b>	<b>RELATIONS ET COMMUNICATIONS</b>	<b>45</b>
<b>11.</b>	<b>Recommandations de vote</b>	<b>45</b>
<b>12.</b>	<b>Consultations cantonales</b>	<b>45</b>
<b>13.</b>	<b>Consultations fédérales</b>	<b>45</b>
<b>14.</b>	<b>Médias</b>	<b>46</b>
14.1.	Communiqués de presse	46
14.2.	Conférences de presse	47
<b>15.</b>	<b>Journaux et autres publications</b>	<b>48</b>
15.1.	Points Forts socialistes	48
15.2.	Point Infos	49
15.3.	Newsletter du PS vaudois (anciennement PSV-Flash)	50
15.4.	Site Internet	50
15.5.	Réseaux sociaux	50
<b>IV.</b>	<b>FINANCES ET COTISATIONS</b>	<b>51</b>
<b>16.</b>	<b>Comptes 2018</b>	<b>51</b>
<b>17.</b>	<b>Bilan</b>	<b>52</b>
17.1.	Bilan initial au 01.01.2018	52
17.2.	Bilan de clôture au 31.12.2018	52
<b>18.</b>	<b>Barèmes des cotisations et des contributions des mandataires encaissées par le PSV</b>	<b>53</b>
<b>19.</b>	<b>Rapport des vérificateurs des comptes</b>	<b>54</b>

# I. Rapports d'activité 2018

## 1. Rapport d'activité de la présidente

Présidente : Jessica Jaccoud

*Comme à notre habitude, le texte prononcé par la présidente lors de son discours d'ouverture de notre congrès ordinaire fera office de rapport et sera intégré à cet emplacement.*

## 2. Rapport d'activité du Groupe au Grand Conseil

Présidente : Valérie Induni

Membres du bureau : Hugues Gander, Stéphanie Bassi (caissière), Gaétan Nanchen pour le premier semestre et Olga Baranova dès août 2018 (collaboratrice scientifique).

### **Configuration politique**

Il y a peu de modification de la configuration politique par rapport à celle décrite dans le rapport de gestion 2017. On constate toujours un bloc UDC / PLR très soudé et un rôle de pivot des Verts Libéraux et du PDC / Vaud libre, en fonction du type d'objets. On peut toutefois trouver quelque ouverture sur certains sujets, comme ce fut le cas sur la LATC ou sur la loi sur le sous-sol (voir ci-dessous).

### **La vie du Groupe**

Après une année et demie de fonctionnement, le Groupe a trouvé son rythme de croisière et s'est soudé en une véritable entité. Un certain nombre de changements ont eu lieu :

Brigitte Crottaz est entrée au Conseil National, à la suite de la démission de Jean Christophe Schwaab. Elle a été remplacée au GC par Muriel Cuendet Schmidt.

Suite au départ de Pauline Tafelmacher, Muriel Thalman qui avait déjà siégé au GC durant une partie de la précédente législature a rejoint le Groupe.

Fabienne Freymond Cantone a quitté le Groupe, suite à sa nomination au Conseil d'administration de la BCV. Elle a été remplacée par Cédric Echenard.

En début d'année, le député Pierre Zwahlen a annoncé sa démission du PSV. Il siège désormais au GC en tant qu'indépendant.

### **Dossiers importants**

LATC (loi sur l'aménagement du territoire et des constructions)

A l'issue des travaux de la commission, le Groupe avait décidé de refuser l'entrée en matière sur la LATC. Au vu de cette situation, une délégation de la commission et des présidences des groupes s'est réunie pour chercher une voie de compromis, au travers d'une feuille de route. Le groupe socialiste et ses alliés ont pu ajouter des éléments très importants dans cette loi : introduction de la notion de démarche participative pour tous les plans d'aménagement ayant des incidences importantes sur le territoire ; obligation pour les centres cantonaux et régionaux d'avoir un plan directeur communal ou régional, avec, dans ce cas, la validation de la partie stratégique par les conseils communaux ou généraux ; l'ajout de règles en matière de stationnement ; des règles spécifiques pour les installations à forte fréquentation (raccordement au rail en cas de forte génération de trafic marchandises et accessibilité via les transports publics).

Quant au droit d'emption pour empêcher la thésaurisation de terrains, il a été sèchement refusé par la droite, qui lui a préféré une taxe d'incitation perçue annuellement jusqu'à un taux de 5% de la valeur fiscale, taxe que la gauche n'a pas réussi à augmenter pour la rendre véritablement utile.

### LRNSS (loi sur les ressources naturelles et le sous-sol)

Suite à une motion des Verts sur la géothermie et à une motion socialiste sur les hydrocarbures, le canton a proposé une refonte complète des lois concernées qui étaient très anciennes et totalement inadaptées à la situation actuelle.

Cette loi donne des conditions-cadres très favorables à la géothermie profonde, ce qui devrait permettre de déployer des projets ambitieux dans notre canton.

En ce qui concerne le gaz de schiste et tous les gaz non conventionnels, le projet de loi avait prévu d'en interdire l'exploration et l'exploitation. Cependant, il autorisait la recherche et l'exploitation de gaz dit conventionnel.

La commission est allée plus loin en interdisant toute recherche d'hydrocarbures et en ne laissant plus que la possibilité d'exploiter du gaz conventionnel, en cas de découverte fortuite dans le cadre d'un projet de géothermie. Cette interdiction complète de la recherche et de l'exploitation de tout type de gaz dans le canton a été validée en plenum, ce qui est une belle réussite pour le Groupe, ainsi que ses alliés sur ce dossier.

### CEP sur le service pénitentiaire (suite et fin)

À la suite d'une pétition d'une soixantaine de détenus et à la lettre d'anciens collaborateurs des EPO qui déploraient divers dysfonctionnements et mettaient en cause la direction de l'établissement, la droite a proposé une Commission d'enquête parlementaire.

Le Groupe a pu soutenir le Conseil d'Etat en refusant cette requête, en démontrant que les problèmes identifiés dans le domaine pénitentiaire ont déjà été empoignés par la création ou la transformation de 254 places dans le canton pour répondre au problème de la surpopulation carcérale. L'effectif du service pénitentiaire a été augmenté de 45% pour tenter de combler les retards pris en la matière au cours des années passées. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas continuer à se battre pour assurer des conditions de détention de nature à favoriser la réinsertion et à réduire la récidive (mesures de substitutions, bracelet électronique, médiation carcérale, etc.), mais une enquête parlementaire était une mesure disproportionnée. L'institution d'une CEP a été refusée par le Grand Conseil. Par ailleurs, la commission de gestion a publié un document spécifique sur le Service pénitentiaire dans son rapport général 2018.

### Stratégie fiscale 2022

Intégrée dans le budget 2019 par le Conseil d'Etat, la stratégie fiscale prévoit d'augmenter le coefficient cantonal de 154,5 points actuels à 156 points en 2020, puis 155 en 2021, 2022 et 2023. En contrepartie, les communes devront baisser leur coefficient d'impôt de 1,5 point et la facture relative au maintien à domicile sera prise en charge intégralement par le canton.

De plus, afin de soutenir les communes particulièrement touchées par la baisse des impôts des entreprises sur leur territoire, en réponse à une motion de la gauche du Grand Conseil soutenue par le Groupe socialiste, un montant de 50 mio sera reversé par le canton à ces communes.

### Egalité salariale

En réponse à une motion Fabienne Freymond Cantone, le Groupe a soutenu un projet de loi portant sur le dépôt d'une initiative cantonale auprès de l'Assemblée fédérale afin de réviser la législation fédérale dans le but de permettre un contrôle institutionnel de l'égalité salariale au sein des entreprises privées. Le constat est que les femmes touchent globalement CHF 770.- de moins par mois en moyenne pour les Vaudoises et ce malgré la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg), de 1995. Cette loi cantonale utilise habilement les marges de manœuvre à disposition pour contrôler les marchés publics et entités subventionnées et sanctionner les entreprises ne respectant pas l'égalité salariale.

### EIAP (Etablissement intercommunal pour l'accueil parascolaire)

L'EIAP a mis en place un nouveau cadre de référence pour l'accueil parascolaire, voulu comme un assouplissement des normes. Le cadre de référence proposé est clairement plus faible, avec des enfants moins bien encadrés et une diminution de personnel formé, une détérioration des conditions de l'accueil et de l'encadrement. Cette situation a provoqué un raz de marée, tant des professionnels que des parents. Le Groupe a déposé une résolution demandant un réexamen des normes, pour un accueil parascolaire sûr et de qualité. L'EIAP a annoncé l'ouverture de négociations sur le cadre de référence, en fin d'année. Le dépôt de la résolution a servi de moyen de pression supplémentaire incitant l'EIAP à négocier avec les professionnel.le.s.

### Savatan

Plusieurs interventions ont été faites par le Groupe, en lien avec la formation des policiers à Savatan, jugée trop militaire et peu en phase avec le travail de terrain, l'acquisition de compétences sociales et relationnelles. Le Conseil d'Etat a dernièrement communiqué sur les modifications apportées à la formation au sein de cette école.

### **Comptes 2017 et budget 2019**

Le Groupe a eu l'occasion de saluer les très bons résultats des comptes 2017 tels que présentés par le Conseil d'Etat, qui démontrent l'excellente santé financière de notre canton. Le Canton a bouclé l'année 2017 avec un excédent bien supérieur à celui prévu au budget, soit un excédent de revenus net de 147 millions, ce qui permet de préparer avec sérénité la réforme sociale et fiscale RIE3-VD.

Le budget 2019 intègre pleinement le déploiement de la réforme anticipée RIE 3 plébiscitée par les citoyens vaudois. En parallèle de la diminution de la fiscalité des entreprises, il prend en compte les charges liées aux compensations pour le renforcement du pouvoir d'achat des ménages. A commencer par le fameux bouclier social, protégeant tous les ménages vaudois contre les hausses insensées et incessantes des primes d'assurance maladie, à raison d'une augmentation de 150 millions des subsides LAMal, ainsi qu'en augmentant les allocations familiales. Les montants alloués par le canton à la Fondation pour l'accueil de jour des enfants sont également renforcés. Le budget 2019 est ainsi un budget équilibré au service de la population.

### Dépôts

Le Groupe a pris la décision de mettre en avant le programme de législature du PSV en déposant, plusieurs fois par année, des bouquets d'intervention thématiques. Pour chaque bouquet, un groupe de travail ad hoc a été formé. Ce sont ainsi cinq bouquets qui ont été déposés en 2018 :

Bouquet « famille » : aide aux proches-aidants, mise en place d'un guichet familles, renforcement de la prévention des abus sexuels, dangers de la pharmacie familiale/produits psychotropes, meilleure protection des enfants contre les abus.

Bouquet « égalité » pour la journée du 8 mars : égalité au sein de l'Administration cantonale vaudoise, élimination des stéréotypes dans l'enseignement obligatoire.

Bouquet « santé au travail » : droit à la déconnexion, prévention des troubles musculosquelettiques, allaitement sur le lieu de travail, prévention du burn-out.

Bouquet « lutte contre le deal de rue et le trafic de drogue », à la suite des manifestations à Lausanne sur le deal de rue : réactivité de la chaîne pénale, prévention dans le milieu scolaire, revalorisation des programmes d'occupation des migrants, laboratoire mobile d'analyse de substances en milieu festif, test cantonal de consommation légale de cannabis.

Bouquet « énergie et environnement » : adaptation au réchauffement climatique, production de gaz méthane non fossile, ressources hydriques, plan lumière cantonal, préparation aux séismes, utilisation de véhicules électriques au sein de l'administration cantonale vaudoise, interrogations quant au projet de privatisation complète du marché de l'électricité.

Au total, tous objets confondus, le Groupe socialiste a déposé durant l'année 5 motions, 20 postulats, 55 interpellations, 3 résolutions et 29 questions orales ou simples questions.

### 3. Rapport d'activité des parlementaires fédéraux

#### 3.1. Conseil national

##### Samuel Bendahan

2018 aura été ma première année complète au Conseil national. Je me suis engagé en particulier dans le domaine des finances publiques, de l'économie, des nouvelles technologies, de la fiscalité.

Mon activité en tant que Conseiller national peut se résumer ainsi :

- **Propositions au parlement :** j'ai déposé une initiative parlementaire, 6 motions, 2 postulats et une interpellation, en particulier dans les domaines du pouvoir d'achat, de la réinsertion professionnelle, des nouvelles technologies et de la défense des consommatrices et consommateurs.
- **Travail de commission :** je suis membre de la commission des finances, président de la sous-commission 3 qui supervise les départements de l'intérieur (assurances sociales, santé, culture) et de la défense (armée, sport, protection de la population). Je me suis donc activement engagé sur le budget 2019 de la Confédération.
- **Interventions au parlement :** j'ai pris la parole sur 13 dossiers traités au parlement au nom du groupe socialiste, notamment contre l'initiative sur l'autodétermination, pour le financement de l'accueil extrafamilial pour enfants, pour les logements abordables, sur le budget et les comptes de la Confédération.
- **Militantisme :** je me suis engagé comme membre du comité de l'initiative 99% qui propose une répartition plus juste des revenus entre les travailleuses et travailleurs d'un côté et les détenteurs de capitaux de l'autre. Outre cela, évidemment, je me suis activement engagé sur le terrain sur les campagnes de votation ou d'élection pour lesquelles notre parti a été actif.
- **Engagement au sein du parti :** Je me suis impliqué dans la rédaction du nouveau programme économique du PS, en ayant dirigé l'un des groupes participatifs focalisé sur la justice et l'égalité, ainsi que les règles du jeu du système économique et l'impact de la digitalisation. Ce programme a été adopté au congrès du PS Suisse en décembre. En plus de cela, j'ai participé à de nombreux événements du parti, comme intervenant ou comme militant.
- **Interventions publiques :** J'ai eu l'occasion d'intervenir à plus de 50 reprises dans des émissions de radio ou de télévision et ai écrit plusieurs articles dans les médias traditionnels ou autres, ainsi que sur les réseaux sociaux concernant les thématiques politiques que notre parti porte.
- **Engagement associatif :** Bien que l'engagement associatif ne soit pas directement lié au mandat d'élu fédéral, je pense qu'il permet de comprendre certaine thématique et de les défendre avec engagement sous la coupole. Je préside notamment l'association Lire et Ecrire, suis membre du comité central de l'ATE et président d'une coopérative d'habitants et d'habitation, parmi d'autres mandats associatifs bénévoles.

##### Détail des propositions au parlement

Voici la liste des textes que j'ai déposés au parlement fédéral en 2018 :

- Demande d'examiner l'introduction d'un système de **licence globale** pour mieux rémunérer les artistes, journalistes ou créateurs de contenu tout en démocratisant l'accès au savoir
- Demande d'éviter les **abus des jeux d'argent** dans les jeux vidéo, qui coûtent parfois à des familles des centaines ou des milliers de francs, et de mieux régler les problématiques liées aux microtransactions dans les jeux vidéo, qui créent des addictions et soutirent de l'argent aux consommatrices et consommateurs
- Demande que lorsque l'on achète un objet, l'intégralité de ses composants soient **couverts par la garantie**, alors qu'aujourd'hui certains composants ne le sont pas forcément, comme les batteries des téléphones.

- Demande de la création d'un **centre de compétences dans le domaine de l'intelligence artificielle** au sein de l'administration fédérale afin de garantir une utilisation démocratique, transparente et dans l'intérêt commun des nouvelles technologies
- Interpellation soulevant la problématique des **congés maternité qui ne sont pas toujours, voire jamais remplacés** dans certains cas, ce qui renforce le stress et péjore les conditions de travail.
- Demande de mettre en place un mécanisme qui garantit que lorsqu'un employeur licencie quelqu'un alors qu'il n'a pas adéquatement formé cette personne, **l'employeur doit contribuer à financer la reconversion professionnelle** et la formation continue de la personne.
- Demande de modifier la loi sur le chômage (LACI) afin de renforcer ce que peuvent faire les offices de placement pour aider à la réinsertion. Il s'agit notamment de **donner parfois plus de temps à des gens et de leur donner des options de formation continue ou reconversion** qui garantissent que lors de leur réinsertion, ils trouvent un travail durablement et qui correspond à leurs compétences. En formant bien les gens plutôt qu'en les forçant à accepter n'importe quel emploi, on améliore massivement l'emploi et la satisfaction au travail.
- Demande de créer des **centres de soutien financier pour le développement d'entreprises** actives dans les nouvelles technologies, aussi afin de garantir que la valeur ajoutée et le savoir créé par les entreprises bénéficient à la population.
- Demande d'avoir plus de **transparence dans la formation des prix**, pour s'assurer que les prix payés par les consommatrices et consommateurs vont le plus possible dans la poche des producteurs, plutôt que d'intermédiaires qui font augmenter les prix sans améliorer les conditions de travail.
- Demande de donner les **mêmes moyens de surveillance pour les fraudeurs et fraudeuses du fisc** que le peuple a choisi de donner pour surveiller les assurées et les assurés.

### Travail de commission

Le groupe Socialiste au Conseil national m'a attribué la **commission des finances**. Cette commission comporte quatre sous-commissions qui s'occupent chacune de certains domaines particuliers de la Confédération. Je suis président de la troisième sous-commission, qui supervise le **département de l'Intérieur (DFI)**, ainsi que le **département de la Défense, de la Protection de la Population et des Sports (DDPS)**.

### Commission des finances

La commission des finances s'occupe principalement du **budget**, des comptes, de la supervision financière et d'émettre des recommandations sur l'ensemble des projets qui ont une dimension financière importante. Au sein de la commission des finances, nous nous sommes essentiellement battus sur la question du budget de la Confédération. En particulier nous avons **combattu des coupes linéaires** et des plans d'austérité budgétaires proposés. Plus précisément, nous avons réussi à limiter fortement les coupes dans la **formation** à plusieurs niveaux, à protéger le **bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes**. Nous avons aussi défendu le soutien à la **culture**, et combattu des coupes massives dans **l'aide internationale**. Au vu des majorités présentes, nous n'avons malheureusement pas réussi à empêcher que le budget soit un budget d'austérité, mais nous avons réussi à limiter la casse.

La commission traite aussi des comptes et rédige des co-rapports sur d'autres sujets qui ont des conséquences financières, comme le message sur l'armée, ou l'accueil extra-familial (crèches).

### Présidence de la sous-commission en charge du département de l'intérieur et du département de la défense, de la protection de la population et des sports

La sous-commission a étudié plus en détail le **DDPS et le DFI** (Défense, Sports, Assurances sociales, santé, culture) dans le cadre du budget, et analyse chaque année certains aspects spécifiques. Nous avons rencontré cette année l'office fédéral du sport et l'office de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires.



## Prises de parole au Parlement

Je suis intervenu à 13 reprises au Parlement, en particulier :

- Sur le budget 2019 et les comptes 2017 de la Confédération, en expliquant en particulier les dégâts massifs d'une politique d'austérité, et de la paresse de l'Etat en matière d'investissement. **Le groupe socialiste s'engage pour investir dans notre avenir**, plutôt que de rembourser la dette qui ne coûte rien, à une période ou chaque année depuis plus de 10 ans, la Confédération ne cesse de montrer des excédents massifs alors que les budgets sont trop pessimistes. Le PS s'engage donc pour des moyens dans la formation (continue et générale), pour l'environnement, pour les infrastructures, pour les nouvelles technologies et leur gouvernance publique.
- Sur l'initiative monnaie pleine, en expliquant que s'il y a une volonté louable derrière l'idée de mieux maîtriser la monnaie, il est dangereux de pénaliser les petits épargnants et de donner aux plus riches le pouvoir de tirer davantage de rentabilité de leurs capitaux.
- Pour renouveler avec succès les fonds pour la création de places de crèche.
- Pour la loi sur la sécurité de l'information.
- Pour l'initiative pour des logements abordables et le soutien aux coopératives.
- Contre l'initiative pour l'autodétermination, qui visait à affaiblir la Suisse et à briser les accords internationaux qu'elle a créés, et surtout à s'attaquer aux droits humains.

## En conclusion...

J'ai pris beaucoup de plaisir à m'engager au sein du PS pour plus d'égalité, de solidarité et surtout pour une économie plus juste et au service de l'humain. J'ai eu une chance incroyable de pouvoir m'engager ainsi au sein d'une équipe extraordinaire, diversifiée et je suis très fier de ce que mes collègues au Parlement, mais aussi au sein du parti socialiste en général ont accompli cette année. Bien sûr, la plus grande difficulté est le fait que la gauche est très minoritaire, ce qui nous mène à beaucoup nous battre contre des attaques frontales visant le peuple, et j'espère que l'année 2019 sera l'occasion de nous renforcer au Parlement pour mieux pouvoir servir la population et les idéaux que nous défendons.

## Ada Marra

### Travail en commission

Je siège dans deux commissions : celle de l'économie et celle de gestion. À travers les objets traités en commission j'ai pu représenter le groupe socialiste au plénum sur les sujets suivants.

*Initiative pour des logements abordables :*

Cette initiative prône principalement trois mesures qui vont dans le sens d'une sauvegarde des loyers modérés.

- Soutien aux coopératives
- Un droit de pré-emption
- Que les rénovations énergétiques ne fassent pas disparaître les logements abordables.

L'initiative traite d'un sujet extrêmement important puisqu'il touche la majorité des gens qui ont un toit dans ce pays, les locataires. La plupart dépendent donc d'un propriétaire et un pourcentage modeste sont organisés en coopératives. 2/3 des habitants de ce pays vivent dans des zones urbaines. Et c'est là que se concentrent les problèmes. Pas dans les campagnes où les prix des loyers ont baissé. Dans le milieu urbain, le seul secteur qui a reculé au niveau des coûts pour se loger, c'est celui du luxe. Pas le reste. Pour les autres catégories, les prix ont au mieux stagné (et ils étaient hauts), soit augmenté, même si légèrement.

Le Conseil Fédéral a proposé un contre-projet en renouvelant un fonds de roulement. Le montant de 250 millions de francs, proposé par le Conseil fédéral, représente 1500 logements construits. Or, si on voulait continuer l'effort qui est fait - et qui est d'ailleurs très faible et pas encore suffisant - pour la construction de ces logements à loyer abordable, il faudrait en tout cas pouvoir compter sur 2000

logements. Viennent s'ajouter à cela les rénovations, puisqu'aujourd'hui les coopératives d'habitation ont grandement besoin de rénover leurs habitats. Il nous semble donc important, pour pouvoir mettre sur le marché des habitats de qualité et en quantité suffisante, de porter le crédit-cadre à 375 millions de francs.

De plus ce fonds de roulement ne serait mis en acte que si les initiants retirent leur initiative...

#### *Loi sur le traitement fiscal des sanctions financières*

Ce projet de loi est attendu depuis une petite dizaine d'années, suite à l'adaptation de la lex USA, moment où la majorité du Parlement avait décidé de ne pas venir en aide aux banques qui avaient fraudé en cachant de l'argent non déclaré aux Etats-Unis par des ressortissants américains. A cette occasion, plusieurs d'entre elles avaient passé un arrangement avec ce même pays et avaient reçu des amendes aux montants élevés. Puis ce sont d'autres banques, ayant des succursales en Suisse, qui ont été rattrapées par la FINMA pour avoir procédé à des opérations illégales, par exemple la manipulation du taux LIBOR. Celles-ci aussi ont dû s'acquitter d'amendes.

Nous avons réalisé soudain que le montant de ces amendes était déduit de la somme globale soumise à l'impôt dans notre pays. Le fait que des banques fraudaient avait un impact sur les finances publiques de notre pays, avec un manque à gagner certain. Une législation s'imposait donc pour ne plus permettre cet état de fait.

Malheureusement, au moment de la rédaction de ce rapport, la majorité emmenée par l'UDC et le PLR a fait passer une loi scélérate. Sous certaines conditions, notamment si les sanctions pénales sont prononcées à l'étranger et pour des délits ne concernant pas le droit suisse, les amendes peuvent être défalquées.

#### *Fiscalité internationale*

Les progrès en matière de transparence de la place financière suisse, la lutte contre l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent se poursuit, notamment avec des accords passés avec plusieurs pays contre la double imposition et l'échange automatique de renseignements (information réciproque entre pays sur les comptes financiers des ressortissants respectifs). La Suisse a signé des conventions avec Hong-Kong, Singapour etc... Des places financières concurrentes de la Suisse.

#### *Loi sur les marchés publics*

Cette révision a pour but d'harmoniser les législations fédérale et cantonales et de traduire dans le droit suisse les dispositions les plus récentes de l'OMC. Les adjudications des trois niveaux de l'Etat en Suisse s'élèvent à 41 milliards de francs... la délégation a essayé d'influer notamment sur les critères d'adjudication. Que le prix ne soit pas le seul critère mais il faut également tenir compte d'autres variables comme des critères sociaux et écologiques.

Je me suis battue en commission pour que la spécificité vaudoise puisse perdurer : les institutions qui s'occupent de réinsérer des personnes sans emploi ou des réfugiés dans le marché doivent être traitées comme les institutions de handicapés et les œuvres de bienfaisance : elles ne doivent pas être soumises aux règles des marchés publics. À l'heure de la rédaction de ce texte on ne sait pas si cette proposition majoritaire au National continuera à l'être.

#### *PV 17*

Après que le parti spécialiste a gagné le référendum contre la RIE3 en février 2017, le Parlement a remis l'ouvrage sur le métier et a concocté une nouvelle mouture. Pour rappel, la RIE3, sous couvert de la fin des statuts spéciaux demandés par l'Union Européenne (qui permettait aux multinationales de s'installer dans des pays où le taux fiscal leur était grandement favorable notamment en comparaison du taux fiscal des entreprises « locales »), dressait toute une liste de mesures fiscales qui permettait en fait de diminuer grandement l'imposition générale des entreprises. Le PS a transformé l'essai puisque la version sortie du Parlement a été nettement améliorée par rapport à la première version. Des outils fiscaux ont soit été interdits, soit limités. À la fin, ce sont plus de 500 millions d'impôts supplémentaires que les entreprises devraient payer. Il reste bien sûr des instruments fiscaux que nous n'apprécions pas et oui les entreprises vont quand même pouvoir dégrever des impôts.

Une solution de compensation pour la collectivité publique a dès lors été trouvée : pour chaque franc gagné par les entreprises à travers cette réforme, il y a un franc versé dans le fonds AVS. C'est donc 2 milliards par an qui iront dans le renforcement AVS qui a besoin de cette manne. Sans devoir toucher à la TVA.

Suite au référendum lancé par les Verts, une frange de la droite et une frange de l'extrême-gauche, nous voterons sur cet accord en mai de cette année.

#### *Vie du parti*

Suite au départ inopiné et regretté de Géraldine Savary de sa fonction à la vice-présidence du parti socialiste suisse, j'ai déposé ma candidature. Le Congrès du PSS m'a élue en décembre 2018. Merci à la solide délégation vaudoise présente ce jour-là. Je visite des sections cantonales notamment lors de leur Congrès de désignation des fédérales ou représente le parti lors de quelques manifestations (Femmes socialistes, sections, etc...)

#### *Objets déposés (3 thématiques)*

##### *Égalité*

Postulat 18.3102 : attention portée à l'égalité homme-femme dans nos écoles

Je souhaitais que le Conseil Fédéral examine la manière dont la question de l'égalité femme-homme est étudiée dans les programmes scolaires de notre pays. En particulier si les figures féminines de notre pays sont mises en avant ou non, et si dans quelle mesure les mouvements féminins et féministes historiques de notre pays sont étudiés.

##### *Droits humains*

Interpellation 18.3873 : Pavillon suisse pour l'Aquarius

SOS Méditerranée, affréteur du navire Aquarius, avait annoncé que ce dernier allait perdre le droit de naviguer en mer sous le pavillon panaméen. A moins de naviguer sous le pavillon d'un autre pays, l'Aquarius n'avait plus d'autorisation de naviguer et aurait dû stopper ses opérations de sauvetage de migrants en détresse effectuées dans les eaux internationales de la Méditerranée. De 2016 jusqu'à 2018, l'Aquarius a permis de secourir, en pleine mer, environ 29' 000 migrants en danger ou sur le point de l'être.

La Suisse par sa tradition humanitaire aurait dû/pu donner pavillon et ne pas se contenter d'être « juste » une Suisse SA (banques, assurances et pharma).

##### *Protection des précaires*

18.3287 Garantir une protection contre les commandements de payer injustifiés

Il s'agissait de mettre en acte une modification de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP) qui offre à ceux qui font l'objet d'un commandement de payer abusif ou discutable un moyen accessible pour se protéger des conséquences de la communication à des tiers de la liste des poursuites les concernant.

## **Roger Nordmann**

Si l'année 2017 fut celle des grandes votations, l'année 2018 fut celle du service après-vente. Le rejet de la réforme fiscale des entreprises RIE III en février 2017 a certes permis d'éviter une réforme très injuste, mais il n'a pas résolu la question des régimes fiscaux de dumping pour les entreprises. Quant au regrettable rejet de la réforme de la prévoyance vieillesse en septembre 2017, il a laissé la Suisse avec l'entier de ses problèmes de financement du système de prévoyance sur les bras.

Après quelques travaux préparatoires du Conseil fédéral pour surmonter ces deux blocages, c'est le Conseil des États qui a trouvé une solution en couplant les deux projets de substitution, en donnant naissance à la réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA). Son volet fiscal limite la casse pour les caisses des collectivités publiques sans y parvenir complètement, vu que l'abandon du dumping ne saurait être sans conséquences financières. Pour garantir le traitement équitable des différentes

couches de la société, il a été décidé de mettre sur pied un financement additionnel de l'AVS qui est une assurance sociale à fort effet redistributif. Ce fut le deuxième volet de la réforme.

Cette approche était tellement non conventionnelle qu'il a fallu de très longues discussions pour que le Groupe socialiste aux Chambres fédérales se rallie à ce projet à une très large majorité. Nous y avons consacré 7 heures de discussions au plénum, en plusieurs étapes. Il s'agit, me semble-t-il, du dossier le plus chronophage pour le Groupe depuis que je suis au Parlement.

Le lendemain de l'acceptation du projet par le Conseil national, nous avons eu une Assemblée des délégué-e-s du PS Suisse très animée, lors de laquelle nous avons décidé, par 68 % de oui, de soutenir ce compromis. Le débat a été d'une qualité remarquable. Comme d'habitude, l'extrême-gauche a lancé un référendum et s'efforce donc pour la deuxième fois de suite de saborder le financement de l'AVS. Espérons qu'elle ne réussisse pas cette fois, après avoir livré les signatures qui ont permis à l'UDC et au PLR de torpiller la « Prévoyance 2020 ». Réponse au mois de mai 2019.

### ***Présidence de la Commission de l'environnement de l'aménagement du territoire de l'énergie du Conseil national (CEATE-N)***

Comme président de la CEATE-N, j'ai piloté le débat sur la loi sur le CO2 pendant près de 10 mois. En commission, nous sommes parvenus à améliorer légèrement le projet insatisfaisant présenté par le Conseil fédéral. Le rapport de force fut tel que la plupart des décisions ont été prises par 13 voix contre 12, souvent avec ma voix prépondérante. Dans le camp des ennemis du climat, il y avait l'UDC et le PLR. Ce dernier tenait un discours hypocrite. Mais comme on a pu le constater, c'est au plénum en décembre que les masques sont véritablement tombés. Grâce à leur majorité de 101 voix sur 200, le PLR et l'UDC sont parvenus grâce à plus de 30 votes gagnés à quelques voix d'écart, à vider la loi de sa substance. Conformément aux décisions prises, la Suisse aurait pu acheter toutes ses réductions de CO2 à l'étranger, sans faire d'effort sur son propre territoire. La tactique inadmissible du PLR était la suivante : faire recours à l'UDC pour éviscérer la loi et compter sur les voix socialistes pour faire accepter ensuite le projet lors du vote final. Face à un tel sabotage, nous avons refusé de cautionner l'exercice. Comme l'UDC a voté contre le projet de loi parce qu'elle nie le problème du réchauffement climatique, il a échoué lors du vote final au Conseil national. Cela est une bonne chose, car les travaux pourront reprendre plus sereinement au Conseil des Etats.

Cet épisode illustre parfaitement la nécessité de redresser les rapports de force au Conseil national lors des élections fédérales de 2019.

### ***Président du groupe parlementaire***

Comme d'habitude, mon rôle de coach, arbitre, masseur, infirmier et policier m'a passablement occupé. Pour arriver à une distribution plus rationnelle des sièges de commissions et diminuer les conflits au sein du groupe lorsqu'un siège est à repourvoir, nous avons réformé le système d'attribution des sièges de commissions. Désormais, la décision est confiée à la présidence et le plénum n'a plus qu'un droit de veto à la majorité qualifiée. Si cette dernière est atteinte, la décision est alors renvoyée au comité du groupe. En plus, des principes d'équité ont été formalisés dans le règlement du groupe.

### ***Élection au Conseil fédéral***

La double démission de Doris Leuthard et de Johan Schneider-Ammann a provoqué beaucoup de turbulences dans la course au remplacement mais le résultat est précisément à la hauteur de ces turbulences : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, il y a de nouveau trois femmes au sein du Conseil fédéral et nous en sommes ravis.

### ***Accord-cadre avec l'Europe***

Après le premier semestre rempli d'espoir quant à la perspective de l'aboutissement des négociations de l'accord-cadre avec l'UE, la situation s'est rapidement détériorée. Le Parti socialiste a tenté, sans succès, de faire comprendre au Département fédéral des affaires étrangères qu'un accord-cadre qui menacerait les mesures d'accompagnement aurait pour conséquence un blocage du projet. Nonobstant les avertissements des chef-fe-s de tous les partis gouvernementaux, le ministre des affaires étrangères a voulu conclure cet accord, conduisant à son blocage total début 2019. Ignazio Cassis a pris le risque de casser la coalition qui, historiquement, a permis l'intégration européenne de la Suisse:

l'alliance entre la gauche et les syndicats qui exigeaient des garanties quant au marché travail et le centre-droit qui exigeait l'ouverture économique. A l'heure d'écrire ces lignes, il n'y a pas de solution à ce blocage.

### ***Votations populaires***

En 2018, je me suis fortement engagé contre deux initiatives populistes et toxiques. La première demandait l'abolition de la redevance radio-télé (« No Billag ») et la deuxième demandait à ce que la Suisse ne respecte plus le droit international (initiative « juges étrangers »). Tandis que cette dernière émanait de l'UDC, la première pouvait compter sur son soutien.

Dans les deux cas, j'ai choisi comme outil de campagne la publication d'argumentaires tranchants au début de campagne. Ces argumentaires ont été consultés par 11 000 personnes pour l'initiative dite « pour l'autodétermination - contre les juges étrangers » et par 70 000 personnes pour l'initiative « No Billag ».

### ***Engagement au sein de la présidence du PS suisse***

C'est un aspect méconnu de la fonction de président du Groupe parlementaire : je suis membre de droit de la présidence du PS suisse. En 2018, j'ai consacré beaucoup d'énergie à préparer les élections de 2019, notamment pour élaborer la stratégie et le message. La présidence du PS suisse constitue une équipe soudée et c'est un plaisir d'œuvrer en son sein.

La présidence du PS suisse m'a demandé de rédiger un rapport sur la mobilité électrique que j'ai livré en mai et qui a servi de base à l'Assemblée des délégué-e-s de juin 2018, conjointement avec le rapport de Beat Jans sur la décarbonisation de la place financière.

En général, j'essaie d'éviter de signer moi-même des interventions parlementaires et je préfère distribuer le travail au sein du groupe. Mais je me suis permis, comme rédacteur du rapport, de faire une entorse à cette règle en déposant la motion suivante : « Lutte contre le réchauffement climatique. Stratégie, agenda et mesures pour la décarbonisation de la mobilité routière » (18.4020).

Enfin, j'ai poursuivi mon engagement comme président de Swissolar et au comité de Swisscleantech.

### **Rebecca Ruiz (jusqu'en mars 2019)**

1. Principaux dossiers traités au sein de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS)

A Berne, la majorité du Parlement perd régulièrement de vue la défense de l'intérêt général au profit des intérêts de secteurs puissants tels que les assurances ou l'industrie pharmaceutique. La défense d'intérêts sectoriels s'accompagne aussi d'un durcissement général à l'égard des assurés et des patients que la majorité politique accable toujours plus, au nom d'une prétendue responsabilité individuelle à renforcer. Le débat récent sur l'augmentation des franchises ou sur l'introduction d'une taxe de CHF 50.- pour les malades se rendant aux urgences l'illustre bien. Sur ces dossiers, comme par exemple sur celui ayant trait à la protection des données des assurés, je me suis fortement engagée. En tant que membre de la commission, responsable de dossier ou rapportrice, je me suis aussi beaucoup investie dans les dossiers suivants :

Pilotage du domaine ambulatoire, Renforcement de la qualité dans le système de santé, révision de la Loi sur les prestations complémentaires, surveillance des assurés, révision de la Loi sur l'assurance-invalidité, révision de la Loi sur les produits thérapeutiques (Implant files), révision de la Loi sur la partie générale des assurances sociales

2. Interventions parlementaires

Au cours de l'année écoulée j'ai déposé des objets parlementaires et je me suis engagée par mon activité sur les thèmes suivants :

Sécurité sociale :

- La clinique Corela a-t-elle encore la confiance de l'OFAS?
- Affaire Corela : quelles suites pour les assurés concernés ?
- Affaire Corela/Medlex. Suites

Campagne contre la surveillance des assurés

Politique de la santé et droit des patients :

- Améliorer les structures pour les enfants de parents souffrant d'une maladie psychique
- LAMal: empêcher les interventions inutiles et nuisibles – pas de conventions tarifaires sans mesurer la qualité
- Violences gynécologiques et obstétricales en Suisse : faire le point
- Implant Files. Le système garantit-il la sécurité des porteurs de dispositifs médicaux ?
- Implant Files. Les patients sont-ils suffisamment informés par les médecins ?
- Implant Files et révision de la loi sur les produits thérapeutiques
- Erreurs médicales : une meilleure place pour les patients dans les procédures en justice
- Maintien durable du service à la population fourni par les pharmacies publiques
- Changement d'assurance-maladie : un délai d'envoi plus clair pour les assurés
- Grossesse extra-utérine : une prise en charge inégalitaire des frais liés à la grossesse ?
- Prise en charge par la LAMal de traitements médicaux plus économiques à l'étranger
- Médicament Euthyrox. Quelles précautions ont été prises avant sa commercialisation ?
- Vaccination contre la coqueluche : de quelle manière les femmes enceintes sont-elles informées ?
- Assurance-maladie et listes noires. Jusqu'à quand va-t-on laisser mourir des patients ?

*Qualité de vie :*

- Moyens de lutte contre le deal de rue
- Suppression de TGV par Vallorbe. Problèmes d'exploitation
- Suppression de TGV par Vallorbe. Attractivité de l'offre
- Suppression de TGV par Vallorbe. Quel rôle jouent les CFF dans la compagnie Lyria?
- Suppression de TGV par Vallorbe. Intérêts des Vaudois et investissements consentis

*Protection des consommateurs et du climat :*

- Plastique: quelles mesures à prendre pour diminuer le suremballage?
- Triclosan: faire le point sur ce produit
- Non aux fausses actions, oui à une concurrence loyale

### 3. Activités extraparlimentaires

Au cours de cette année, j'ai continué mes activités extraparlimentaires au sein des institutions suivantes :

- Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale (ARTIAS) (présidente)
- Fédération suisse des patients, section romande (présidente) et Fédération suisse des patients (vice-présidente)
- Intergroupe parlementaire santé psychique (co-présidente)
- Commission spécialisée en matière de sécurité sociale et de la santé du PSS (co-présidente)
- Membre des comités et conseils suivants : Palliative Vaud, Conseil professionnel de la Haute Ecole de la Santé La Source, PROFA, Organe de répartition vaudois de la Loterie romande, Compagnie Philippe Saire, Asloca Lausanne.

## **Brigitte Crottaz**

Arrivée au Conseil national en février 2018 en remplacement de Jean Christophe Schwaab qui avait démissionné en décembre 2017, j'ai pris place dans la commission de la sécurité et de l'armée.

Les principaux dossiers traités au cours de l'année au sein de cette commission ont été les suivants :

- Révision de la loi sur les armes : Cela a constitué le sujet le plus « chaud » de l'année. Suite aux attentats de 2015, l'UE a décidé de réviser sa loi sur les armes et a défini que les armes semi-automatiques doivent être déclarées « interdites ». La Suisse, en tant que signataire des accords de Schengen, doit ratifier cette modification de la loi. D'emblée de nombreuses voix se sont fait entendre pour dire que ce n'était pas à l'Europe de décider de notre rapport avec les armes et que nous avons des traditions de tir sportif qui devaient pouvoir être maintenues. La loi se voulait plutôt contraignante pour les détenteurs d'armes semi-automatiques, toutefois la Suisse a réussi à négocier de nombreuses dérogations en lien avec les traditions suisses. Ainsi, les soldats qui quittent l'armée à la fin de leur service peuvent conserver leur fusil d'assaut sans autre s'ils le souhaitent (environ 1000 personnes par an), les personnes qui effectuent du tir sportif peuvent continuer à disposer d'une arme semi-automatique en prouvant simplement l'exercice du tir au moins 5 fois en 5 ans, les collectionneurs et les musées peuvent continuer à acquérir des armes semi-automatiques. Les chasseurs ne sont pas concernés par cette loi. Malgré ces assouplissements et le refus par la Suisse de divers contrôles (informations médicales et psychologique pour obtenir une autorisation, revue à intervalles réguliers de l'autorisation, vérification de l'identité e l'acheteur par un revendeur, autorisations seulement si il y a eu un entraînement préalable au tir pendant au moins 12 mois), le lobby des armes a lancé un référendum contre cette loi, avec comme argument que, en Suisse, les propriétaires d'armes sont respectueux de la loi et que cette nouvelle directive les priverait de leur liberté fondamentale de pouvoir avoir une arme. Toutefois, l'enjeu de cette nouvelle directive est bien plus important puisque, en cas de refus par le peuple, la Suisse sortirait des accords de Schengen-Dublin avec toutes les conséquences désastreuses que l'on peut imaginer (rétablissement des frontières, fin de la collaboration de Fedpol avec les services de renseignement européens, perte de l'attractivité de la Suisse avec les conséquences évidentes au niveau économique et touristique, disparition des accords de Dublin et donc afflux de migrants déboutés dans d'autres pays européens,.....). La votation sur ce sujet aura lieu en mai 2019.
- Exportation d'armes vers les pays en guerre civile : En juin 2018, le CF Schneider-Amman a annoncé l'élargissement de l'exportation d'armes vers les pays en guerre civile, décision qui est du ressort du seul CF et ne nécessite pas l'approbation des Chambres fédérales. Cet élargissement de l'exportation, dont le seul but est d'augmenter le bénéfice des entreprises d'armement suisses et d'éviter des licenciements, a créé une levée de bouclier tant au niveau de l'aile gauche et du centre du parlement que de la population au point que M. Schneider-Amman a finalement renoncé à ce projet. Le CdE a ensuite refusé une motion qui demandait que, dorénavant, ce genre de décision soit soumise à l'acceptation préalable du parlement. Ceci a conduit au lancement d'une « Initiative de rectification » qui demande que la Constitution soit modifiée à son article 107, et que les marchés passés avec l'étranger sur du matériel de guerre soient interdits si les pays sont impliqués dans un conflit armé interne ou international, si les pays violent systématiquement les droits de l'homme, et si il existe le risque que le matériel de guerre soit utilisé contre la population civile ou transmis par le pays acquéreur à un destinataire final non souhaité. Le délai pour la récolte de signatures pour cette initiative est le 11 juin 2020, mais moins de 2 mois après son lancement, plus de 85'000 signatures étaient déjà récoltées.
- Cyberdéfense : Ce sujet primordial aux yeux du parti socialiste, constituant un des risques majeurs en termes de sécurité pour notre pays, évolue très lentement. Certes un centre de compétence Cyber a été créé, qui est sous la conduite du département fédéral des finances et le CF a élaboré un plan d'action Cyberdéfense, mais tout cela reste pour l'instant très théorique et assez vague dans sa mise en application.

Par ailleurs, la loi sur l'information, approuvée à la quasi-unanimité du CdE a été refusée par le CN puis suspendue dans sa 2ème version par la commission de sécurité jusqu'en été 2019. C'est pourtant l'un des piliers de la stratégie du CF en matière de cybersécurité. L'exemple de l'attaque informatique qui a visé le Bundestag en 2015 avec le vol d'informations sensibles démontre que, même avec des standards de protection élevés, des hackers peuvent s'emparer de dossiers extrêmement importants grâce à des failles du système à un des échelons de l'administration. Un autre exemple de piratage est l'attaque dont a été victime RUAG qui est en quelque sorte une annexe de la Confédération. Un standard minimum tel que proposé par loi sur l'information permettrait de remédier à ce genre de lacune. L'utilisation abusive d'informations, le vol de données ou la perturbation de systèmes d'information sensibles peuvent nuire gravement aux intérêts de la Suisse. Ils peuvent même mettre en péril l'accomplissement de tâches vitales de la Confédération et des cantons, voire léser la sécurité d'entreprises ou de particuliers. La loi sur l'information établit une norme minimale de sécurité de l'information pour toutes les autorités fédérales, y compris le parlement, les tribunaux, fédéraux, le ministère public de la confédération et la banque nationale suisse. C'est un fondement indispensable de la cybersécurité et de la Cyberdéfense. La discussion sur cette loi reprendra en été 2019.

- Révision du service civil : Pour réaliser les objectifs du DEVA (Développement de l'armée), l'armée doit enrôler chaque année 18'000 nouveaux soldats. En 2017, le nombre de recrues a été un peu inférieur et cela conduit à un véritable psychodrame, les directeurs militaires mettant la faute sur l'attractivité du service civil et souhaitant en durcir les règles pour empêcher la « fuite » de potentiels soldats vers le service civil. La loi est en cours de révision, mais notre parti défend activement le service civil tel qu'il est et propose à l'armée d'augmenter son attractivité plutôt que de se plaindre de l'attractivité du service civil (pourtant une fois et demi plus long que le service militaire).
- DEVA, Planification de l'armement à moyen terme : Comme la presse s'en fait régulièrement l'écho, la commission de la sécurité du conseil national étudie de près les acquisitions que l'armée envisage en termes de matériel technologique, qu'il s'agisse d'avions de chasse ou de défense sol-air. De nombreuses heures ont été consacrées à ces sujets. Les débats parlementaires auront lieu en principe en 2019 et la possible votation référendaire au cours du premier semestre 2020. Dans le concept du DEVA, la commission a également eu la présentation des nouveaux équipements de protection corporelle pour le personnel l'armée ainsi que le planning des constructions de casernes, des réaffectations de place d'armes, etc...
- La commission a par ailleurs traité de divers autres sujets d'intérêt comme la stratégie nationale pour la protection des infrastructures critiques ainsi que l'engagement de l'armée en service d'appui pour le WEF 2019 à 2021 et également en faveur des autorités civiles pour la protection des représentations étrangères.
- Au cours de l'année, la commission de sécurité a effectué 2 visites extra muros. La première s'est déroulée à la caserne de Thun où ont été présentés les principaux investissements du DDPS.

La 2<sup>ème</sup> visite à la troupe s'est faite à la police militaire dont le siège est à la caserne de Sion avec un exposé sur l'organisation, les devoirs et le fonctionnement de la police militaire.

Dans le domaine de l'armée, mes interventions ont été les suivantes :

18.3805 : Succursales suisses de Rheinmetall et approvisionnement en munitions de la guerre au Yémen. Interpellation

18.1072 : Quelles mesures envisage le chef du DPCS suite aux récents scandales incriminants plusieurs hauts dirigeants de l'armée ? Question

18.1073 : Quel était le pays de destination des canons antiaériens fabriqués en Suisse et photographiés sur des camions en Libye ? Question

Par ailleurs, intéressée par le domaine qui est le mien professionnellement, j'ai assisté à de nombreuses séances organisées par le PS, la FMH ou divers groupements d'intérêts ayant trait à la santé. J'ai déposé



quelques interventions dans le domaine de la santé, en réaction à des problèmes en lien avec les préoccupations de mes patients, mais aussi en lien avec des problèmes de santé plus généraux.

18.5373 : Surveillance médicalisée pédiatrique à domicile en cas de pathologie complexe et de longue durée. Question

18.4143 : Que peut faire le Conseil fédéral pour que les patients diabétiques porteurs de pompes à insuline puissent continuer à assumer financièrement leur traitement ? Interpellation

18.4267 : A quand la mise en application de la motion 12.3111 de Pierre-Alain Fridez demandant le remboursement des prestations de podologie chez les patients diabétiques, motion acceptée en 2013? Interpellation

18.3892 : Le Conseil fédéral peut-il empêcher les exportations vers des pays du Sud d'insecticides interdits en Suisse et dans l'Union européenne ? Interpellation

18.3583 : Terrains de sport synthétiques. Risque pour la santé des sportifs. Postulat

L'année a sinon été marquée par des dossiers très importants et passionnants comme le PF 17, la loi sur l'égalité salariale, et la loi CO2, avec, pour ces deux derniers sujets, des blocages constants de la majorité de droite.

### 3.2. Conseil des États

#### Géraldine Savary

Géraldine Savary est membre de la commission des transports et télécommunications, de la commission de la science, éducation et culture et de la commission de gestion, de la commission de la sécurité militaire. De nombreux dossiers ont ainsi été négociés. Parmi les plus importants :

Commission des transports et télécommunications

- **Engagement pour le fonds d'infrastructures ferroviaire.**

Le message sur le fonds d'infrastructures ferroviaires lui a permis de défendre l'axe Lausanne-Berne en introduisant des mesures en faveur de l'amélioration de la durée de parcours.

- **Loi sur les télécommunications**

GS a vu ses engagements enfin concrétisés. Sont désormais inscrites dans la loi une amélioration de la protection des enfants qui répond à une de ses motions, la protection des consommateurs contre le harcèlement téléphonique par des entreprises qui répond à une de ses interventions, la suppression du roaming contre lequel elle s'était particulièrement battue (motion, interventions).

- **Services publics**

GS s'est engagée particulièrement durant cette année pour des services publics qui répondent aux besoins de la population. Elle a proposé avec succès des prises de position de la commission des transports qui défendent les bureaux de poste dans toutes les régions du pays.

- **5G**

Elle a permis de stopper par deux fois une motion au Conseil des États demandant l'extension du périmètre des antennes et des rayons non ionisants, privilégiant la santé de la population.

- **Médias**

GS a déposé une initiative parlementaire soutenue par ses collègues proposant que l'aide indirecte à la distribution de journaux soit renforcée, afin de soutenir la diversité médiatique.

Commission de la science, de l'éducation et de la recherche

- **Loi sur le droit d'auteur**

GS a défendu dans la loi sur le droit d'auteur la protection des contenus culturels. La loi, qui répondait à un de ses postulats améliore la protection contre le pillage des productions culturelles. En outre, elle a proposé avec succès en commission que soit introduit un droit de rémunération pour les journalistes et les éditeurs pour les contenus rédactionnels utilisés gratuitement par les GAFAM (en cours).

- **Politique de l'égalité**

GS s'est fortement engagée pour le renforcement de la loi sur l'égalité, en particulier pour un renforcement du contrôle des salaires et contre les discriminations salariales. Cet engagement a porté ses fruits et la loi sur l'égalité des salaires a été acceptée.

Commission de gestion

- **DETEC et DFI**

GS s'est penchée sur la crise de Car postal (dossier en cours) ainsi que sur les conditions d'engagement et de rémunérations des dirigeants des services publics. Elle a contribué à la rédaction d'un rapport critique et de recommandations au CF.

Elle a contribué à un rapport critique et des recommandations concernant la pénurie d'antibiotiques.

Elle a demandé que soient évalués les offices AI et la manière dont sont traités les dossiers.

- **DFF/Département de l'économie**

GS s'est penchée avec grande attention sur l'exportation du matériel de guerre. Elle a exigé un certain nombre de réponses (en attente) sur le volume des affaires de l'industrie militaire.

- commission spéciale « navires de haute mer ». Elle a fait partie de la commission spéciale chargée de comprendre les grosses erreurs concernant la gestion du dossier « navires de haute mer » (dossier en cours).

Commission de la sécurité militaire

- **Développement de l'armée**

GS s'est engagée avec force contre la modification des ordonnances concernant l'exportation du matériel de guerre (sans succès).

GS s'est engagée avec force contre l'affaiblissement du service civil (réforme en cours)

GS s'est engagée pour que la population puisse se prononcer sur l'achat de nouveaux avions de combat (arrêté de planification).

Par ailleurs, elle a déposé les interventions suivantes :

- pour une vraie agence des médias suisses
- renforcer la lutte contre les violences sexuelles dans les conflits
- Ancrage dans la loi de la recherche agronomique adaptée aux conditions locales (agroscope)
- Violences envers les femmes, que faire ?
- Quelle protection pour les appellations ?
- pour un soutien indirect renforcé à la presse
- des agents de vigilance pour lutter contre la fraude aux AOP
- culture, où sont les femmes ?

Géraldine Savary a été vice-présidente du parti socialiste suisse jusqu'en décembre et deuxième vice-présidente du Conseil des États. Elle aurait été la première femme socialiste à présider le Conseil des États si elle s'était présentée aux élections de 2019. Elle a été une des chevilles ouvrières du lancement de l'année féministe et de la grève des femmes. Elle a annoncé son retrait du Conseil des États pour la fin de la législature en novembre 2018.

Elle est présidente des AOP-IGP, présidente de la fondation pour les musiques actuelles (FCMA), membre du conseil stratégique d'Helvetas, membre du conseil de la Société suisse des auteurs (SUISA).

## 4. Rapport des délégué-e-s au PS Suisse et au Congrès PS Suisse

Chiara Storari

### Assemblées des délégué-e-s

Les délégué-e-s du PS vaudois dans les organes du PS Suisse ont participé à 3 assemblées des délégué-e-s en 2018.

L'AD du 24 février 2018 a eu lieu à Altdorf. Lors de cette AD il a été surtout question de discuter du papier de synthèse du PS Suisse « Economie 4.0 » qui définit un nouveau concept économique, ainsi que la base de la politique économique socialiste des dix prochaines années. Un total de 60 motions étaient parvenues au Comité directeur du PS Suisse. Il a été question de les voter pour les intégrer éventuellement dans le document définitif. L'Assemblée a également procédé à l'acceptation du budget 2018 et à l'adaptation du règlement pour les finances du Parti. Dans ce cas, il a été question d'adapter l'article 8 pour y ancrer la pratique actuelle de l'élection des réviseurs par l'assemblée des délégué-e-s. L'assemblée a également procédé à l'élection des successeurs au secrétariat général du PS Suisse. Rebekka Wyler et Michael Sorg ont été élu-e-s brillamment. Les élections statutaires ont également concerné la Présidence de la Commission transports et télécommunications du Conseil national (Philipp Hadorn), la Présidence de la Commission spécialisée en matière de science, formation et culture (Martina Munz), la Présidence de la Commission spécialisée en matière d'environnement, énergie et aménagement du territoire (Silva Semadeni), ainsi que la Co-présidence de la Commission spécialisée « migration et intégration » en vue de sa réactivation (Mustafa Atici et Cédric Wermuth). L'AD s'est également prononcée sur les recommandations pour les votations fédérales du 10 juin 2018 : l'initiative « monnaie pleine » (non) et la loi fédérale sur les jeux d'argent (oui). Les délégué-e-s ont approuvé six résolutions : « Non à une ouverture du marché de l'électricité », « La démocratie a besoin d'un paysage médiatique diversifié et de qualité journalistique », « Droits politiques complets pour toutes et tous – y compris les migrant-e-s », « Pour une mise en œuvre humaine du règlement Dublin, afin de protéger les réfugié-e-s vulnérables », « RIE IV – combattre la ruineuse concurrence fiscale » et « Pour une meilleure intégration des minorités linguistiques au sein du PS Suisse ». Les textes de ces résolutions se trouvent à l'adresse : <https://www.sp-ps.ch/fr/parti/organisation/assemblee-des-delegue-e-s/altdorf>

La politique climatique a représenté le thème central de l'AD de Lausanne du 23 juin 2018. Suite à la présentation du Prof. Dr Thomas Stocker, la discussion s'est centrée sur l'approbation du papier de position du PS Suisse : « Transports et place financière, les omissions coupables de la politique climatique suisse. Agir pour dépasser les illusions ! ». Ce papier souligne le manque de propositions venant du Conseil fédéral dans les domaines des transports et de la place financière, dans le but d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Au niveau des transports (responsables de la moitié des émissions de CO<sub>2</sub> de la Suisse), le PS Suisse propose d'abandonner la vision selon laquelle le trafic routier diminuera rapidement et de manière significative. Il propose une vision plus réaliste qui considère que seule l'électrification rapide du trafic routier avec du courant renouvelable permettra de réduire suffisamment les émissions de CO<sub>2</sub>. Concernant la place financière suisse, celle-ci gère un volume important des investissements dans le pétrole, le gaz et le charbon, qui génèrent une grande partie des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. Il est donc nécessaire de mettre en place une stratégie prospective pour la place financière afin de la rendre compatible avec le climat et de protéger notre secteur financier et nos caisses de pension de l'inévitable éclatement de la bulle du carbone. À travers ce texte, le PS Suisse appelle à un engagement beaucoup plus fort pour la protection du climat et demande en particulier que les acteurs financiers suisses cessent d'investir dans le développement des sources d'énergie fossile à partir de 2030, ainsi l'électrification rapide de la mobilité routière, de sorte qu'il n'y ait plus de moteurs à combustion fossile à partir de 2040. L'AD a également discuté du plan d'action pour l'« Année féministe »/„Frauenjahr“ (mise au point par la Présidence et le secrétariat). Elle a notamment accordé un crédit supplémentaire de 37'000 au PS Femmes \* pour couvrir les coûts engendrés en 2018 par l'introduction de ce plan, puisque le budget 2018 n'en prévoyait pas la mise en œuvre. Les délégué-e-s ont également accepté l'amendement du PS Femmes \* visant à améliorer l'égalité à l'intérieur du Parti, portant sur 4 points : la communication (accepté

tacitement) ; les candidatures au Conseil des Etats (accepté avec modification) ; la composition de listes « femmes\* » avec cumul (accepté avec modification) et la répartition plus équitable du budget de campagne (accepté tacitement). Toujours dans le contexte des discussions sur l'égalité, les délégué-e-s ont accepté une résolution du comité directeur du PS Suisse soutenant la manifestation du 22 septembre 2018 pour l'égalité salariale. Au niveau des initiatives et référendums, l'AD a décidé de soutenir le référendum contre la base légale pour la surveillance des assuré-e-s et de rejeter le texte voté aux Chambres. Concernant les recommandations de vote pour les votations fédérales du 23 septembre 2018, l'AD a discuté de l'initiative populaire « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) » (liberté de vote) ; l'initiative populaire « Pour la souveraineté alimentaire : l'agriculture nous concerne toutes et tous ! » (liberté de vote) ; l'arrêté fédéral sur le vélo (oui) et l'initiative populaire fédérale « Le droit suisse au lieu de juges étrangers » (non). Pour terminer, 4 résolutions ont été acceptées : « Pour l'âge de la retraite à 60 ans dans la construction ! Le PS Suisse soutient les revendications des ouvriers du bâtiment et de leurs associations » ; « Plan de 10 points pour plus d'équité fiscale » ; « Soigner notre système de santé menacé par le virus du profit » (cette résolution a été soumise par notre section cantonale) et « Taxis / VTC : la qualité des prestations dépend de conditions de travail correctes ». Les textes des résolutions et les amendements se trouvent à l'adresse : <https://www.sp-ps.ch/fr/parti/organisation/assemblee-des-delegue-e-s/lausanne>

Le PS Suisse a également organisé une Assemblée des délégué-e-s extraordinaire qui s'est tenue à Olten le 29 septembre 2018. Le thème central de la rencontre a été la loi fédérale sur la réforme fiscale et le financement de l'AVS (RFFA). Le PS Neuchâtel a proposé un amendement pour que la discussion concernant la position du Parti sur le projet de loi et l'éventuel lancement d'un référendum soit remportée au Congrès du 1 et 2 décembre 2018. Cette proposition a été refusée par les délégué-e-s, tout comme la mise en place d'un Vote général des membres. L'AD s'est ensuite exprimée en faveur de l'acceptation de la Loi. Les délégué-e-s ont également voté les recommandations du Parti pour les votations fédérales du 25 novembre 2019, portant sur l'initiative populaire fédérale « Pour la dignité des animaux de rente agricoles (initiative pour les vaches à cornes) » (oui). Elles et ils ont accepté de soutenir l'initiative contre l'exportation d'armes dans les pays en guerre civile (initiative de rectification), qui demande que les exportations d'armes dans des pays en guerre civile, ainsi qu'à destination d'États qui violent gravement et systématiquement les droits humains, soient empêchées durablement et que le Parlement et la population aient leur mot à dire en matière de réglementation sur l'exportation du matériel de guerre.

## **Congrès**

Le Congrès du PSS s'est tenu à Brugg/Windisch (AG) le 1 et 2 décembre 2018. Ce congrès a été marqué par l'élection de la présidence du PS Suisse et des membres du Comité directeur élu-e-s par le Congrès. Ada Marra a été brillamment élue à la vice-présidence du PS Suisse. Parmi les décisions statutaires, le rapport de gestion 2016/2017 a été accepté. Le point central du congrès a été la discussion et l'adoption du projet du comité directeur sur le Concept économique du PS Suisse, qui présente des propositions pour une politique économique durable 2019 – 2029. À remarquer que le papier a donné lieu au dépôt de 95 amendements.

Le Congrès a également décidé du lancement d'une initiative visant à limiter le poids des primes d'assurance maladie à 10% du revenu des ménages. Cette initiative ressemble à celle mise en œuvre dans le Canton de Vaud. Cependant, elle ne se limite pas au plafonnement des charges des primes à 10% du revenu disponible, mais demande également : l'harmonisation des systèmes de réduction individuelle de primes (RIP) cantonaux ; l'augmentation des moyens accordés aux RIP ; la mise en place d'une clef de répartition du financement des RIP ; le désenchevêtrement entre les RIP et les PC ainsi que l'aide sociale ; ainsi qu'un débat sur le financement du système de santé.

Au cours de ces deux jours, un certain nombre de résolutions a également été accepté :

- Laisser l'Europe aux nationalistes et aux xénophobes ou plaider en faveur d'une UE forte et sociale ? Telles sont les deux options !
- Mettre fin à la crise climatique – reconstruire l'économie sur un mode écologique

- Des logements abordables pour tous – même à l'âge de la retraite !
- Pour une aide sociale moderne et juste !
- Solidarité avec toutes les régions de Suisse
- Non au dictat des caisses dans le financement des prestations de santé !

Pour terminer, le Congrès a pris les recommandations de vote des votations fédérales du 10 février 2018 en décidant de soutenir l'initiative populaire « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti » (oui). Les textes approuvés se trouvent à l'adresse : <https://www.sp-ps.ch/fr/parti/organisation/congres/congres-bruggwindisch-ag>

## 5. Rapport de la Jeunesse socialiste vaudoise (JSV)

Samuel de Vargas

L'année 2018 a permis à la JSV de concrétiser plusieurs de ses projets et de s'investir dans de nombreuses campagnes. Ce présent rapport vise à rapporter les événements que la JSV a organisés ou auxquels elle a participé. Il sera aussi évoqué les objectifs que la JSV s'est fixés pour l'année à venir.

### Campagnes politiques

#### Votations

Les premières votations de l'année 2018 ont été particulièrement importantes. En effet, un des objets de la votation du 4 mars était No Billag. Cette initiative voulait la suppression de la redevance Billag, ce qui aurait entraîné *de facto* la disparition de plusieurs médias. La présence de médias dans la société est essentielle pour garantir la liberté d'expression ainsi que des informations et analyses variées et complètes. Ainsi, cette votation comportait aussi un enjeu démocratique, car ce n'est qu'en présence de médias divers que la démocratie peut s'exercer. L'issue du vote sur No Billag était d'autant plus importante pour les cantons romands, car, en cas d'acceptation de cette dangereuse initiative, les médias romands auraient souffert d'une diminution de l'offre médiatique étant donné que la redevance radiotélévision bénéficie particulièrement aux cantons latins. Compte tenu des enjeux primordiaux dont il était question lors de cette votation, la JSV a fait activement campagne pour que No Billag soit refusée.

Les votations du 4 mars étaient particulièrement importantes pour le Canton de Vaud, car il était aussi question du remboursement des soins dentaires. Effectivement, une initiative cantonale a été déposée afin que les soins dentaires de base soient remboursés. Cet objet était on ne peut plus important, car il était question de santé publique. Les soins bucco-dentaires sont les seuls non compris dans l'assurance maladie. Face à cette situation problématique, la JSV a ardemment soutenu cette initiative relevant du bon sens. Cette initiative était d'autant plus essentielle que le milieu des soins bucco-dentaires est particulièrement opaque. En effet, les prix des prestations médicales n'ayant pas de cadre législatif, ces montants peuvent atteindre des sommets plus qu'exagérés. L'initiative pour le remboursement des soins dentaires permettait aussi de rendre la santé publique plus transparente. Bien que l'initiative ait été refusée, le résultat est encourageant (plus de 40% de OUI) et laisse espérer un résultat meilleur dans le Canton de Genève, canton qui votera lui aussi sur cet objet.

Le 10 juin a été un jour de votation avec deux objets importants. L'initiative Monnaie pleine était soumise au vote, projet dont le but était de donner le seul et unique rôle de la création monétaire à la Banque Nationale suisse. Ce faisant, le risque de crise financière était diminué, car les banques privées ne pourraient plus créer de la monnaie de toutes pièces. En effet, bien que des lois encadrent la création monétaire, les banques privées sont à même de créer de l'argent ne reposant sur aucune valeur réelle. Malgré ces aspects intéressants, l'initiative Monnaie pleine représente aussi un changement total de paradigme, ce qui peut être positif, mais qui représente aussi un danger pour la stabilité de la Suisse. C'est pourquoi la JSV a décidé de soutenir cette initiative, mais n'a pas souhaité faire activement campagne en sa faveur.

Le second objet des votations du 10 juin était la nouvelle loi sur les jeux d'argent. Celle-ci proposait de moderniser la précédente base légale afin qu'elle soit en phase avec son temps. Il était notamment question de diminuer la dépendance que certaines personnes peuvent développer aux jeux d'argent. Concrètement, les joueuses et joueurs dépendant-e-s ne peuvent plus entrer dans des casinos. Mais pour que cette disposition donne le résultat escompté, celui de réduire la dépendance aux jeux, la nouvelle loi proposait aussi des moyens pour prévenir la dépendance. De plus, la loi permet d'accompagner les joueuses et joueurs dépendant-e-s afin que ces individus puissent se départir de leur addiction. Par ailleurs, cet objet de votation permettait d'imposer un cadre législatif aux jeux d'argent proposés en ligne. Jusqu'alors, les jeux d'argent sur internet reposaient sur très peu de bases légales et ces lacunes permettaient des dérives inacceptables. Grâce à la nouvelle loi sur les jeux d'argent, ce sont toutes les actrices et tous les acteurs concerné-e-s qui sont protégé-e-s.

La votation du 23 septembre a été synonyme d'alimentation et de mobilité douce. L'initiative pour les aliments équitables ainsi que l'initiative pour la souveraineté alimentaire avaient pour objectif de rendre notre consommation alimentaire respectueuse des individus comme de la nature. Ces deux initiatives proposaient de favoriser l'agriculture nationale pour avoir un meilleur contrôle de la qualité et des conditions de travail dans lesquelles la nourriture est produite. Toutefois, ces initiatives permettaient toujours à la Suisse d'importer des aliments, elles visaient à garantir un approvisionnement sûr et respectueux.

Les citoyennes et citoyens ont aussi été appelé-e-s à voter sur le contre-projet à l'initiative vélo le 23 septembre. Cet arrêté proposait de favoriser les voies cyclables en donnant les moyens à la Confédération de subventionner des projets cantonaux en matière de mobilité douce. Cela est important, car la Suisse a de mauvaises infrastructures en faveur du vélo par rapport à la moyenne européenne. Il est donc primordial de prendre un virage pour encourager la pratique du vélo. Bien que ce contre-projet propose des mesures moins intéressantes que l'initiative vélo, la JSV le soutient.

Les objets soumis au vote lors de la votation du 25 novembre ont notamment porté sur nos droits fondamentaux. L'initiative dite « pour l'autodétermination » était une atteinte directe et frontale à nos libertés premières. En effet, cette initiative souhaitait que le droit suisse prime sur le droit international, ce qui pourrait engendrer de graves dérives. Il est essentiel que tout un chacun puisse se référer à une instance supérieure au Tribunal fédéral en cas de désaccord. Plus importants encore, nos droits fondamentaux, comme la liberté d'expression et l'abolition de la peine de mort, ne sont garantis non par la Constitution helvétique, mais par le droit international. Placer le droit suisse au-dessus du droit international pourrait donner lieu à des situations dramatiques où des droits considérés comme élémentaires et essentiels à la vie en société pourraient être changés du jour au lendemain. Cela créerait une instabilité inquiétante qui n'a pas lieu d'être. Par ailleurs, si cette initiative avait été acceptée, les relations que la Suisse entretient avec les pays étrangers auraient été mises à mal. La raison est que les pays étrangers n'auraient aucune garantie que la Suisse respecte les traités signés, étant donné que celle-ci reconnaît son cadre législatif comme étant supérieur à tout autre.

La modification de la base légale sur la surveillance des assuré-e-s était aussi un objet important des votations du 25 novembre. Il était question de permettre aux assurances privées d'espionner ses assuré-e-s en cas de doute sur la bonne foi de celles et ceux-ci. Le principal problème étant que cette modification de la base légale laisse la possibilité aux assurances d'épier la population avec des outils plus intrusifs que ceux à disposition de la police. Face à la crainte d'intrusions injustifiées dans la sphère privée de la population, la JSV s'est fermement opposée à cet objet.

### **Initiative 99%**

L'initiative 99% a été le principal engagement de la JSV durant l'année 2018. Pour rappel, cette initiative a été lancée par notre parti mère, la Jeunesse socialiste suisse (JSS), et a pour but de diminuer les impôts sur les salaires en imposant plus fortement les revenus du capital. L'initiative 99% part du constat que le salaire d'une personne qui travaille est plus fortement imposé que de l'argent qui dort sur un compte bancaire. Cela ne fait pas de sens et c'est pour cela que la JSS a lancé cette initiative. Afin de récolter les 100'000 signatures nécessaires, la JSV a investi les rues du Canton plusieurs fois par mois. Les récoltes de signatures ont été l'occasion pour la JSV de se déplacer à travers le Canton pour sensibiliser la population à l'initiative 99%. La JSV a aussi profité de ces moments pour recruter des membres. Cette initiative a aussi permis à la JSV de rencontrer les sections du PSV ; nous sommes allés présenter notre initiative à plusieurs sections régionales et avons aussi participé à des stands communs avec ces mêmes sections. Par ailleurs, la JSV a profité des talents de cinéastes de ses membres pour réaliser une vidéo de A à Z, vidéo annonçant une action ayant eu lieu à Lausanne. L'initiative sera déposée le 2 avril 2019, ce moment sera l'occasion pour la JSV de participer une dernière fois à une action relative à cette initiative avant la campagne lors de la votation. La JSV est fière d'avoir récolté des milliers de signatures pour cette initiative, et se réjouit déjà de la campagne lorsque celle-ci sera soumise au vote.

## **Activités internes**

### **Commission**

2018 étant l'année précédant les élections fédérales, la JSV s'est d'ores et déjà attelée au travail. En effet, une commission composée de membres de la JSV a été chargée d'élaborer les premiers préparatifs pour les élections de l'année prochaine. Compte tenu de l'importance que revêtent ces élections, la JSV a à cœur qu'elles se déroulent le mieux possible. Ces premiers mois de travail ont déjà permis d'élaborer les principales thématiques qui seront défendues par la JSV l'automne prochain. Les visuels de campagne ont été source de réflexion, ce qui a abouti en un projet fidèle aux valeurs de la JSV. Les membres de la JSV sont impatient-e-s de faire campagne pour ces élections d'importance et apprécient la préparation de cette campagne.

### **Camps**

La JSV a participé à deux camps durant l'année 2018. Ces camps sont toujours l'occasion d'approfondir nos connaissances politiques grâce à des formations variées en contenus et données par des intervenant-e-s internes et externes à la JSS. Ces camps permettent aux membres de la JSV de faire des rencontres intercantionales et de tisser des liens qui perdureront. Ces liens sont essentiels pour mener des projets à bien. Comme chaque année à la période de Pâques, un camp regroupant toutes les sections romandes de la JSS a permis qu'elles se retrouvent pour passer quelques jours ensemble. Ce camp a pris place dans notre Canton, aux Diablerets. Ce camp a été très formateur pour les membres de la JSV qui ont apprécié les formations ainsi que les activités qui ont été proposées. Durant l'été, le camp suisse de la JSS a eu lieu dans le magnifique cadre de Chandolin, dans le canton du Valais. Ce camp a attiré bon nombre de membres et a suscité beaucoup d'intérêt. Les membres de la JSV prennent toujours beaucoup de plaisir à participer à ces camps, tant pour les formations qui y sont proposées, que pour les rencontres et moments mémorables dont ils sont synonymes.

### **Comité directeur**

Le Comité directeur de la JSV est composé de 7 membres qui ont chacun-e un poste. Le Comité directeur s'occupe d'organiser des événements et de proposer du contenu aux membres. 2017 a été l'année de plusieurs départs et de nouvelles arrivées. En effet, Clémence Danesi, Nicolas Aeschmann ainsi que William Flores ont quitté le Comité directeur et la JSV les remercie chaleureusement pour leur engagement et l'énergie qu'ils ont mise à contribution tout au long des années passées au sein du Comité directeur. Ces départs ont été comblés par l'arrivée au Comité directeur de Camille Robert, Kévin Buthey, Margarida Janeiro et Yusuf Kulmiye.

### **Calendrier 2019**

#### **Votations**

Comme chaque année, les citoyennes et citoyens seront appelé-e-s plusieurs fois à se prononcer sur des sujets divers et variés, la JSV ne manquera pas d'être présente pour faire entendre sa voix, notamment à travers des actions de terrain.

La JSV s'est déjà prononcée sur l'objet soumis au vote lors de la première votation du 10 février 2019. Il sera question d'accepter, ou non, l'initiative Stop-mitage. La JSV accueille cette initiative favorablement, et considère qu'elle est nécessaire à la préservation du paysage. Face aux constructions toujours plus nombreuses, représentant un terrain de football par jour, l'initiative Stop-mitage permet de mettre en place des mesures concrètes afin de préserver la biodiversité ainsi que les paysages.

#### **Grève féministe**

Un événement de grande importance aura lieu le 14 juin 2019 : la grève féministe. Cette grève, organisée pour que l'égalité femmes\*-hommes\* soit réellement appliquée, sera l'occasion de montrer que de nombreux progrès restent à faire en la matière. La JSV sera bien entendu présente pour prêter main-forte le 14 juin, tout comme elle est active depuis le début de l'année pour participer à



l'organisation de la grève. 2019 doit être l'année de l'égalité femmes\*-hommes\*, des changements concrets doivent avoir lieu et la mobilisation du 14 juin sera là pour l'exiger.

### **Élections fédérales**

L'année 2019 sera notamment marquée par les élections fédérales du 20 octobre. La JSV se prépare à celles-ci grâce à sa commission créée à cet effet. La JSV se réjouit de participer à ces élections en présentant une liste forte de 19 de ses membres. La JSV a déjà décidé de présenter 10 femmes\* et 9 hommes\*, les femmes\* étant placées en tête de liste. Les places sur la liste seront tirées au sort lors d'une assemblée générale. Ces élections seront l'occasion pour la JSV de proposer toute sorte d'actions et d'activités. Elle pourra notamment mener campagne avec plusieurs thèmes qui lui tiennent à cœur. Ayant de nombreuses valeurs identiques à celles du PSV, la JSV fera aussi campagne avec les sections du PSV et est à disposition pour organiser une action avec ces mêmes sections. La JSV mobilisera toutes ses forces pour réaliser une campagne proche de ses valeurs, en mettant en avant ses idées et propositions.

## 6. Organes dirigeants et administration du PSV

### 6.1. Comité directeur

Le Comité directeur s'est réuni lors de 20 séances en 2018.

#### Changement au comité directeur

Les changements au comité directeur ont été les suivants :

- Remplacement de Gaétan Nanchen par Olga Baranova (voix consultative)
- Remplacement de Géraldine Savary par Samuel Bendahan pour la représentation des élu-e-s nationaux

#### Anticipation de l'élection complémentaire au Conseil d'État

Les séances dès la 2<sup>e</sup> partie de l'année ont été consacrées en grande partie au suivi de l'élection de Pierre-Yves Maillard à la Présidence de l'Union syndicale suisse (USS) et l'anticipation de l'élection complémentaire au Conseil d'État, avec la constitution de la Commission électorale (COMELEC).

#### Dossiers particuliers

Le Comité directeur a dû, durant l'année 2018, procéder à la suspension de deux membres dont l'un a été réintégré à l'issue de la procédure pénale. Le Comité directeur a également accompagné l'annonce de non-représentation de Géraldine Savary au Conseil des États. Ces trois dossiers ont eu la particularité d'être fortement médiatisés.

#### Secrétariat du parti

A la suite du départ de Gaétan Nanchen au 31 juillet 2018, le Comité directeur a décidé d'engager Olga Baranova en tant que secrétaire générale. Olga Baranova a débuté son activité le 20 août 2018.

### 6.2. Comités cantonaux

Il y a eu un comité cantonal en 2018.

#### Mardi 3 juillet 2018 – 20h

##### Ordre du jour

1. Mots de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour et du règlement
3. Élection des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Recommandation de vote
  - 5.1 Arrêté fédéral du 13 mars 2018 concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres (contre-projet direct à l'initiative populaire «Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres [initiative vélo]») Par Samuel Bendahan, conseiller national
  - 5.2 Initiative populaire du 26 novembre 2015 «Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables)» Par Brigitte Crottaz, conseillère nationale
  - 5.3 Initiative populaire du 30 mars 2016 «Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous». Par Géraldine Savary, conseillère aux États
- 6 Divers
- 7 Clôture

### 6.3. Congrès

#### **Congrès extraordinaires**

Il y a eu 3 Congrès extraordinaires en 2018.

#### **Congrès extraordinaire - Epalinges**

Mardi 9 janvier 2018 – 20h

##### **Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
2. Mots de bienvenue
3. Élection des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Recommandation de vote des votations du 4 mars 2018
6. Révision statutaire
7. Résolutions, divers, réponses aux questions des sections
8. Clôture

#### **Congrès extraordinaire - Lausanne**

Mardi 25 septembre 2018 – 20h

##### **Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
2. Mots de bienvenue
3. Élection des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Recommandation de vote des votations du 25 novembre 2018
6. Élection d'un-e juge suppléant-e à la commission de recours
7. Résolutions, divers, réponses aux questions des sections
8. Clôture

#### **Congrès extraordinaire - Lausanne**

Mardi 4 décembre 2018 – 20h

##### **Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
2. Mots de bienvenue
3. Élection des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Recommandations de vote
6. Validation de l'agenda électoral de l'année 2019
7. Demande de dérogation à l'art. 17 al. 1 des statuts du PS vaudois (délai de tenue du congrès ordinaire)
8. Demande de dérogation à l'art. 20 al. 2 des statuts du PS vaudois (délai d'annonce de candidatures)
9. Divers
10. Clôture

## **Congrès ordinaire**

Il y a eu un congrès ordinaire en 2018.

## **Congrès ordinaire 2018 – Lausanne**

Samedi 21 avril 2018 - 13h

### **Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
2. Mots de bienvenue des autorités de Lausanne
3. Mots de bienvenue du PS Lausanne
4. Élection des scrutatrices et scrutateurs
5. Informations et communications
6. Vote sur la demande de dérogation
  - a. Demande pour le Conseil national (Roger Nordmann)
7. Discours de Jacques Dubochet
8. Rapport de Stéphane Montangero, président du PSV
9. Élections statutaires
  - 9.1 Élection à la présidence du PSV
  - 9.2 Élection à la vice-présidence du PSV
  - 9.3 Élection au Comité directeur
  - 9.4 Élection des délégué-e-s à l'AD du PS suisse
  - 9.5 Élection des vérificateurs-trices des comptes
  - 9.6 Élection à la Commission de recours
10. Recommandation de vote pour les votations du 10 juin 2018
  - 10.1 Initiative populaire « Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque Nationale ! (Initiative Monnaie pleine)»
  - 10.2 Loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJAr) (FF 20175891).
11. Rapports statutaires
  - 11.1 Du Comité directeur
  - 11.2 De la Jeunesse socialiste vaudoise
  - 11.3 Du Groupe socialiste du Grand Conseil
  - 11.4 Du Groupe des socialistes aux Chambres
  - 11.5 Des délégué-e-s du PSV au PS suisse
  - 11.6 Comptes 2017
  - 11.7 Rapport des vérificateurs-trices des comptes
12. Résolutions
13. Divers
14. Clôture et apéritif

## **7. Commissions permanentes**

### **7.1. Administration de la justice (CAJU)**

Président : Alex Dépraz

Pour rappel, la CAJU réunit l'ensemble des camarades disposant en principe d'une formation juridique et intéressé-e-s aux questions juridiques.

Pendant l'année 2018, la CAJU a procédé à l'élaboration de projets de réponse à l'attention du Comité directeur sur divers avant-projets de lois :

- Modification du Code de procédure pénale (révision de plusieurs dispositions) ;
- Modification du Code de procédure civile (révision de plusieurs dispositions) ;
- Modification de la loi fédérale sur le droit international privé (successions) ;
- Modification du Code pénal (responsabilité en cas de récidive).

La CAJU a tenu séance le 12 avril 2018 pour discuter des projets de réponses aux consultations sur les modifications du Code de procédure civile et de la loi fédérale sur le droit international privé. Elle a élaboré les autres projets par voie de circulation.

### **7.2. Sous-commission de la CAJU (sCAJU)**

Président : Alex Dupraz

Conformément aux statuts du PSV et aux règlements internes, la sCAJU, composée des juges ordinaires cantonaux et des juges ordinaires fédéraux et de six autres membres désignés par le Comité directeur, a pour mission d'établir à l'attention de ce dernier un préavis relatif aux candidats socialistes aux élections judiciaires, en prenant en compte leurs compétences professionnelles et personnelles.

#### **Élection au tribunal administratif fédéral**

Dans le rapport 2017, il était fait état du préavis positif de la sCAJU, suivi par le CD, concernant la candidature de Raphaël Gani au Tribunal fédéral. Le 14 mars 2018, les Chambres fédérales ont élu notre camarade Raphaël Gani en tant que juge au tribunal administratif fédéral à Saint-Gall.

#### **Autres tribunaux**

La sCAJU a examiné une candidature pour la Cour d'appel du Tribunal pénal fédéral pendant l'année 2019. La candidate a toutefois renoncé à présenter sa candidature. Les autres postes mis au concours au niveau cantonal et fédéral n'ont pas suscité de candidature, soit parce que les chances d'élection d'un-e candidat-e socialiste étaient minces, soit en raison de la difficulté de trouver des candidat-e-s pour certains postes, notamment au Tribunal pénal fédéral situé à Bellinzone.

### 7.3. Agricole

Président : Loïc Haldimann

La commission agriculture a siégé à quatre différentes reprises. Elle a rencontré le syndicat Uniterre afin d'établir une plus forte collaboration. Elle a traité différents sujets et porté deux papiers de position à l'attention du comité directeur dont voici de courts extraits :

- L'initiative « pour la souveraineté alimentaire », lancée par le syndicat Uniterre

L'agriculture suisse se doit de repenser le contrat social qui la lie aux citoyennes et citoyens suisses. Elle doit sortir des circuits productivistes qui épuisent nos terres, maltraitent les animaux et condamnent une grande partie de nos exploitations de proximité. Cette initiative ouvre un chemin vers une agriculture consciente de son rôle nourricier et plus responsable écologiquement.

- L'initiative déposée par les verts « pour des aliments équitables »

L'initiative pour des aliments équitables veut encourager une production agricole respectueuse de la nature et des animaux en offrant des conditions de travail équitable, tant en Suisse que dans les pays exportateurs. L'initiative est soutenue par une large alliance d'organisations allant des milieux agricoles, à la protection des consommateurs et des animaux, en passant par la coopération au développement. Elle favorise une agriculture durable, des aliments de qualité, le commerce équitable et le bien-être animal. Les mesures qu'elle propose sont incontournables pour faire face aux problèmes climatiques. Seule une agriculture ménageant le climat et les ressources est porteuse d'avenir. Les débats actuels sur l'accord de libre-échange et l'avenir de la politique agricole montrent qu'il est nécessaire de trouver une voie entre le protectionnisme à outrance et le libre-échange démesuré.

La commission agriculture a également organisé l'université d'été 2018 du PSV à Morges. Ce moment a permis de discuter autour de l'« Histoire de l'amour / désamour entre le PS et le monde agricole » avec l'intervention d'André Mach, Professeur associé à l'Institut d'études politiques, historiques et internationales et au Laboratoire d'analyse de la gouvernance et action publique en Europe à l'Université de Lausanne. Ensuite, une présentation d'Uniterre a été réalisée par Berth Darras chargée de projet chez Uniterre.

Nous avons terminé cette université d'été par une table ronde sur les votations fédérales avec comme intervenants Frédéric Brand (chef du service de l'agriculture et de la viticulture de l'État de Vaud) Berthe Darras (chargée de projet à Uniterre) Stéphane Montangero (député PSV et spécialiste des questions liées à l'alimentation) et animée par le président de notre commission.

La commission agriculture a donc eu une année 2018 chargée, mais captivante. Elle se réjouit de vous raconter son année 2019. N'hésitez pas à nous rejoindre avant son prochain rapport afin de participer de vous-même à ses travaux.

### 7.4. Aménagement du Territoire, Transports et Institutions (CATTI)

Président : Pierre-Yves Delcourt

La commission s'est réunie à cinq reprises au cours de l'année 2018, soit le 24 janvier, le 14 mars, le 13 juin, le 26 septembre et le 14 novembre.

Ses membres ont pu entendre en janvier l'exposé de Marta Alonso Provencio portant sur le travail de thèse qu'elle avait menée. La question posée était : comment réguler les acteurs du commerce sans céder à la marchandisation de l'espace public.

Une autre question a porté sur les transports publics : l'offre doit-elle toujours répondre à la demande ? L'extension de l'offre en dehors des agglomérations ne favorise-t-elle pas l'étalement urbain ?

La capacité des communes de l'agglomération Lausanne-Morges à financer le Bus à Haut Niveau de Service a été l'occasion de s'interroger sur les formes que pourraient prendre la solidarité intercommunale, car en l'état, quelques communes doivent supporter des investissements très lourds qui profiteront largement à l'ensemble de l'agglomération, voire au-delà, comme cela est le cas du métro. Un échange nourri a été organisé sur ce thème avec la Présidente du Conseil d'État, Nuria Gorrite.

La question de l'élargissement du périmètre d'agglomération Lausanne-Morges a aussi été mise en question. Au vu du renoncement des communes du PALM à déposer un projet de quatrième génération et au vu de la pérennité maintenant assurée du fonds d'agglomération, la question se pose de savoir si d'autres communes du périmètre OFS de l'agglomération ne devraient pas pouvoir profiter des subsides fédéraux pour financer des projets d'infrastructures.

La marginalisation de la région yonnaise dans le projet d'agglomération du Grand Genève pose la question de la gouvernance de ce vaste territoire. Ne faudrait-il pas scinder le projet d'agglomération comme l'a fait Zurich ? Plus largement, la gouvernance des projets d'agglomération aurait-elle besoin d'un second souffle, les mesures ayant peine à être réalisées ?

La commission a proposé enfin une réponse à la consultation sur la modification de l'ordonnance fédérale sur la poste qui a été organisée au cours de l'été. Les commissaires ont soulevé que la modification des critères d'accessibilité est un pas dans la bonne direction, mais qu'elle est insuffisante à garantir la pérennité d'un service postal universel de qualité. Plusieurs propositions ont été faites puis reprises par l'État de Vaud dans sa réponse à la Confédération.

Ainsi, les travaux de la CATTI ont porté au cours de l'année 2018 sur un vaste panel de questions touchant les trois axes de son action, à savoir l'aménagement du territoire, les transports et les institutions.

## 7.5. Culture

Présidente : Sarah Neumann

### 1. Membres réguliers de la commission \* :

Cesla Amarelle, Claire Attinger, Vincent Brayer, Philippe Clivaz, Denis Corboz, Alexandre Démétriadès, Fabienne Freymond Cantone, Yvette Jaggi, Vincent Jacques, Raphaëlle Javet, Emilie Jendly, Philippe Mivelaz, Mariela Muri, Charlotte Passera, Josette Quartenoud, Myriam Romano Malagrifa, Jean-Jacques Schilt, Gianni Schneider, Veronica Tracchia, Elisabeth Wermelinger.

### 2. Fréquence des réunions et thèmes abordés

La commission s'est réunie une fois, le 1<sup>er</sup> mai 2018. La séance a été l'occasion d'ouvrir le dialogue avec Cesla au sujet de la politique culturelle et des enjeux principaux de la législature.

La séance du 9 octobre 2018 a été annulée.

\* La liste des membres réguliers de la commission inclut les personnes présentes au moins à une des séances de l'année 2018 ou formellement excusées. Elle ne correspond donc pas à la liste des destinataires du groupe.

## 7.6. Égalité (ComEg)

Présidente : Carine Carvalho

### Changement de présidence

Carine Carvalho a été élue à la présidence lors de la séance du 30 janvier 2018. La présidente sortante, Danielle Pasche, a été vivement remerciée pour son magnifique engagement par toutes les membres de la commission.

### Actions autour du 8 mars – Journée internationale des droits des femmes

La première action de l'année 2018 a été une prise de position de la Commission sur les objets des votations du 4 mars sous la forme de la diffusion d'un tract et d'images (GIF) à partager sur les réseaux sociaux. L'idée était de mettre en avant les implications pour l'égalité entre femmes et hommes de deux objets mis en votation : l'initiative cantonale pour le remboursement des soins dentaires et le refus de l'initiative demandant la suppression des redevances radio et télévision.

### Programme de la COMEG 2018

En vue de la définition d'un programme d'actions, la commission a créé deux groupes de travail:

1. Femmes en politique : dans le but de préparer des élections communales de 2021 et de garantir la représentativité des femmes, un projet contenant des actions de sensibilisation et de mentoring pour futures candidates socialistes a été proposé au comité directeur en novembre. Ce projet, qui démarrera en 2019 a occupé la Commission pendant une bonne partie de l'année.
2. Idées d'action politiques. Ce groupe de travail ne s'est pas réuni. Par contre, la commission a discuté d'un certain nombre de propositions parlementaires qui ont pu être faites (voir ci-après).

### Objets déposés au Grand Conseil ou aux Conseils communaux sous impulsion de ou par des membres de la Commission

- Conseils communaux:
  - Postulats « Femmes en marche » : la commission a proposé des dépôts communaux parallèles sur le thème des femmes dans l'espace public. L'idée est de reprendre le postulat socialiste de Sarah Neumann déposé en 2016 à Lausanne dans d'autres villes. Une adaptation du texte a été faite par les membres de la commission, ainsi que la définition d'une liste des élues pouvant déposer le postulat. Le dépôt a été effectué dans six communes du canton (Renens, Morges, Prilly, Nyon, Yverdon et Vevey) avec un certain relais médiatique.
- Grand Conseil
  - Postulat Carine Carvalho et consorts - Pour une réelle possibilité d'allaiter sur son lieu de travail
  - Interpellation Carine Carvalho et consorts - Favoriser l'égalité dans l'administration vaudoise : quels constats et quelle stratégie pour la nouvelle législature
  - Postulat Carine Carvalho et consorts - Eliminons les stéréotypes sexistes de l'enseignement scolaire
  - Interpellation Carine Carvalho et consorts - Reconnaissance de son identité de genre dans les relations professionnelles et d'études
  - Interpellation Carine Carvalho - Violences gynécologiques et obstétricales dans le Canton de Vaud : quelle prévention ?



- Interpellation Muriel Thalmann et consorts - VaudTax : digitaliser c'est bien, mais se passer de la signature du conjoint c'est risqué

#### Participation à la mobilisation en vue d'une grève des femmes en 2019

Plusieurs membres ont participé activement aux discussions du Collectif vaudois pour la grève des femmes/grève féministe créé en juin en vue d'organiser la mobilisation féministe en 2019. La Commission a proposé une résolution à l'Assemblée des femmes \* socialistes suisses du 2 juin demandant le soutien à ce mouvement. Notre résolution a été largement acceptée par l'assemblée.

La présidente a pris la parole lors du congrès du 25 septembre pour inviter les membres du parti à prendre part à cette mobilisation. Elle a aussi été invitée par la section de Lausanne à animer lors de son assemblée du 21 novembre une discussion intitulée « De 1991 à 2019 : pourquoi une nouvelle grève des femmes? ».

La présidente était d'ailleurs à l'origine de la manifestation Marche nocturne des femmes contre les violences sexistes et sexuelles du 24 novembre, organisée par le collectif vaudois pour la grève. Cette manifestation, qui a réuni des milliers de personnes à Lausanne, a compté sur une très belle participation socialiste.

#### Participation active des membres de la Commission à des événements et actions militantes :

- 1er Mai : cortège syndical à Lausanne avec un tronçon féministe
- 2 juin : Assises féministes romandes à Lausanne.
- 22 septembre : Manifestation nationale USS avec la thématique de l'égalité salariale à Berne
- 24 novembre : Marche nocturne contre les violences sexistes et sexuelles à Lausanne

### **7.7. Énergie et Environnement (CEE)**

Président : Fred Tschuy

En 2018 la Commission Énergie et Environnement (CEE) s'est réorganisée au printemps passé avec le remplacement d'Alexandre Rydlo, président sortant par Fred Tschuy. Depuis lors, la commission a fait deux séances de brainstorming où elle a passé en revue les objectifs de législature de PSV concernant le domaine de l'énergie et de l'environnement. La CEE a retenu plusieurs propositions concernant les points 67, 68 et 70 du programme de législature, mais elles ne sont pas encore prêtes pour les avancer jusqu'au Grand Conseil. Parmi une petite dizaine d'autres idées élaborées par la commission, une a déjà pu être déposée au Grand Conseil et celle-ci demande à ce que le canton développe, dans le cadre d'un « Plan lumière cantonal » une politique ambitieuse de régulation de l'éclairage artificielle. Dans les très grandes lignes, il s'agit de diminuer la pollution lumineuse nocturne qui perturbe fortement la vie des animaux de la nuit et empêche les vaudois de voir les étoiles la nuit. Une telle mesure a récemment été adoptée à l'unanimité par le Grand conseil genevois. Dans l'année qui vient, la CEE projette de développer les autres thèmes choisis. En dehors de l'élaboration de projets de postulats, les membres de la CEE conjointement avec la Commission de l'économie ont rendu un avis pour le Comité directeur concernant le projet des Jeux olympiques d'hiver 2026 à Sion.

### **7.8. Enseignement, Éducation et Formation**

Président : Yassin Nour

La commission enseignement, éducation et formation s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2018 pour aborder différents éléments, et a notamment dressé un bilan de la LEO au bout de ses cinq premières années d'application. Les questions concernant l'autonomisation de la HEP ont concerné une séance, ainsi que la réforme complète du règlement d'application de la Loi sur la Pédagogie spécialisée (LPS), qui occupera encore une séance en printemps 2019. Ces séances ont permis aux membres de la commission d'être informés des projets du DFJC, puisque nous avons la chance de

pouvoir bénéficier de la présence de la Conseillère d'État en charge de ce dossier, et dans cette même idée Cesla Amarelle bénéficie du retour direct des membres de la commission à propos de ces projets. Avec les différents changements qui se sont opérés ces derniers mois lors de l'arrivée de Cesla au DFJC, la commission a donc surtout été dans une attitude de débattre des projets présentés par le département. Après une séance où nous avons aussi débattu du rôle de celle-ci, nous avons décidé d'adopter une attitude plus proactive et d'émettre des propositions directement au comité directeur, au groupe ou à la Conseillère d'État à propos de certains sujets. Ce souhait vient tant des membres de la commission que de la Conseillère d'État et nous essayons dorénavant de nous diriger dans une direction où nous discuterons de sujets plus larges, plus thématiques et politiques et un peu moins techniques.

### 7.9. **Économie, Finances et Fiscalité (COEFF)**

Présidente : Charlotte Gabriel

Selon nos informations, la commission ne s'est pas réunie en 2018.

### 7.10. **Formation (ComForm)**

La commission ne s'est pas réunie en 2018.

### 7.11. **Migration (ComMi)**

Présidence : Willy Gruen

La commission s'est réunie 4 fois en 2018 (mars, juin, septembre, novembre), dont l'une (en sept.) était suivie d'une rencontre avec notre camarade Nuria Gorrite sur la situation de la migration dans le canton de Vaud.

Quelques points forts de nos discussions en 2018 :

- Régularisation des sans-papiers (à l'image de l'action Papyrus dans le canton de Genève)
- Réalisation des questions de migration dans le programme de législature du PSV
- Coopération avec le PS Migrant-e-s dans le canton de Vaud
- Campagne contre l'initiative de l'autodétermination
- Proposition aux régions sur les prestations de l'intégration et pour la prévention du racisme
- Pacte mondial de l'ONU pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

Nous avons organisé la rencontre avec Nuria pour obtenir de première main des informations sur des aspects de régularisation des sans-papier dans le canton et pour discuter quelles mesures seraient à envisager pour améliorer l'intégration des migrant.e.s dans notre canton. En conséquence, un groupe s'est formé pour développer un texte à proposer aux sections et aux régions pour l'intégration.

Depuis plus d'un an, les séances de la commission migration & intégration se tiennent ensemble avec le groupe vaudois des membres du PS Migrant.e.s pour profiter des synergies des militants dans les 2 organisations pour nos objectifs communs. La Commission étant encadrée par le PSV et ne fait pas de prise de position ou d'organisation d'événements publics, le PS Migrant-e-s pourrait accomplir ces tâches pour être présent auprès des organisations des migrants dans notre canton. Cette évolution se poursuit dans l'année 2019. Rappelons que le PS Migrant-e-s a obtenu le feu vert du PS Suisse au congrès de Lugano en 2012 pour créer des sections cantonales.

Nous avons constaté avec satisfaction que l'initiative de l'UDC contre les droits humains (dite « de l'auto-détermination ») a été balayée par 67% des votants, et 77% dans le Vaud !

Quant au programme de la législature, nous retenons que le droit de vote et d'éligibilité pour les migrant-e-s qui n'ont pas le passeport suisse est une question à poursuivre afin de renforcer leur intégration. Ce qui est valable dans les communes doit aussi être valable au niveau cantonal.

## 7.12. **Santé**

Président : Camille-Angelo Aglione.

Vice-présidente : Sylvie Krattinger

### **Membres**

31 (-1 par rapport à 2017)

Députée : Sonya Butera

Conseillères nationales : Rebecca Ruiz, Brigitte Crottaz

### **Séances**

31 janvier : Présentation par Rebecca du rapport fédéral d'experts sur les pistes pour des économies dans le domaine de la santé. Désignation de cinq mesures à creuser au niveau cantonal.

25 avril : Présentation postulat « Pour des collaborateurs en bonne santé, et donc des entreprises performantes » par Pauline Tafelmacher. Début des travaux sur les mesures.

26 juin : Suite des travaux sur les mesures. Position vis-à-vis de la formation d'infirmiers-ières ES.

10 octobre : Présentation association « Engagés pour la Santé ! ». Bilan activités COMSAN et pistes.

### **Réalisations**

Réflexions documentées sur les mesures 13 (second avis médical), 5 (éviter saisies et doublons) et 6 (renforcer le degré d'information et les compétences des patients) du rapport fédéral d'experts.

Article dans Point Fort n°100 (« Santé, la saison des soldes est ouverte ! »)

### **Séances 2019 (18h30-20h)**

Mercredi 30 janvier : Questions et perspectives avec Rebecca Ruiz (candidate succession PYM)

Mercredi 10 avril : Discussion avec Pierre-Yves Maillard + Prise de position sur initiative CHUV

Mercredi 26 juin : Le point sur le système de subsides à l'assurance maladie

Mercredi 2 octobre : Quelle politique pour nos aînés ? + Finalisation action assurances maladie

Mercredi 27 novembre : Rapport Berset sur les pistes d'économies dans la santé : perspectives ?

## 7.13. **Sociale (ComSoc)**

Présidente : Amélie Cherbuin

Durant l'année 2018, la Comsoc s'est réunie cinq fois, les 6 mars, 8 mai, 29 mai, 26 juin et 13 novembre.

En mars, la Commission sociale a débattu de la détérioration des conditions de travail des aides à domicile, notamment en ce qui concerne les modalités des périodes de pause qui doivent être prises sur une plage horaire déterminée, même si l'employée se trouve en rase campagne.

Nous avons également abordé la question du nouveau mode de calcul pour déterminer le taux d'invalidité des personnes exerçant une activité lucrative à temps partiel. Il faut être attentif de s'assurer que les personnes qui ont eu un refus jusqu'alors redéposent bien une nouvelle demande, car ce nouveau calcul ouvre des nouveaux droits.

Le 8 mai, nous avons eu la chance de recevoir Monsieur Jean-Pierre Tabin qui a pu nous faire une présentation de son étude sur le non-recours à l'aide sociale. Il apparaît que c'est notamment dans le domaine de l'aide sociale que les droits possibles ne sont souvent pas réclamés. Il propose que soit mis à disposition des éventuels bénéficiaires un site web qui devrait permettre d'estimer leurs droits aux prestations sous condition de ressources anonymement, en introduisant un minimum d'informations.

Le 29 mai, nous avons traité une demande de consultation concernant le nouveau cadre de référence parascolaire proposé par les communes. Nous avons rendu un rapport relevant clairement que la qualité de l'accueil pour les enfants de la première à la huitième année primaire était menacée, puisque le taux d'encadrement a été réduit au même titre que les espaces minimums mis à disposition.

Ces normes étant de compétences communales, la commission a rédigé en date du 26 juin un modèle type d'interpellation à l'attention des conseillers communaux, afin de maintenir la pression sur nos revendications.

En novembre, nous avons fait le point sur les sujets de politique sociale en attente de traitement au Grand-Conseil.

#### 7.14. **Solidarité internationale (ComSol)**

Présidente : Raphaëlle Javet

La présidente de la Commission de solidarité internationale du PSV ayant déménagé hors canton durant l'année 2018, elle a démissionné de ses fonctions. La ComSol se réunira d'ici à l'été 2019 afin d'élire une nouvelle présidente ou un nouveau président et reprendre ses activités. Tout membre du PSV est le bienvenu lors de cette séance de relance et peut s'adresser à l'ancienne présidente, Raphaëlle Javet ([r\\_javet@hotmail.com](mailto:r_javet@hotmail.com)), afin d'y être convié.

#### 7.15. **Sécurité publique**

Président : Jean Tschopp

#### **Membres réguliers de la commission :**

Joao Basea, Elie Bugnon, Alexandre Démétriadès, Adrien Fontanellaz, Isabelle Freymond, Lyonel Kaufmann, Delphine Probst, Rebecca Ruiz, Roger Saugy, Muriel Thalman, Jean Tschopp, Eric Voruz.

En 2018, la commission s'est réunie à quatre reprises.

#### **I. Médiation pénale**

Le 06.02.2018, Camille Perrier Depeursinge, présidente de l'Association pour la justice restaurative en Suisse (AJURES) a présenté devant la commission les intérêts de la justice restaurative. Cette justice complémentaire à la justice pénale traditionnelle considère l'infraction comme un événement créant des dommages aux personnes et se fixe pour objectif de les réparer. La médiation pénale fixe un cadre pour une rencontre ou une prise de contact entre auteur et victime. Elle nécessite l'intervention d'un médiateur neutre, indépendant et formé à cet effet. La victime s'exprime. L'auteur s'explique (sans justifier ces agissements), s'excuse et cherche un moyen approprié de réparer le tort causé. La médiation pénale fonctionne sur une base volontaire. À tout moment, l'auteur ou la victime peut mettre fin au processus. L'AJURES s'engage pour l'introduction de la médiation pénale en Suisse, qui est obligatoire uniquement pour les mineurs. Dans les pays où elle est pratiquée régulièrement pour les adultes, la médiation pénale a provoqué une diminution de 7% au moins de la récidive.

Début 2019, convaincue du bien-fondé de la justice restaurative qui permet aux victimes de se reconstruire, la commission est intervenue pour demander la mise sur pied de la médiation pénale en réponse à la consultation sur la révision du Code de procédure pénale fédérale. Cette demande a été reprise aussi bien dans la réponse du Parti socialiste vaudois du Conseil d'Etat vaudois ou encore de la Commission thématique des affaires juridiques du Grand Conseil. Le 22.01.2019, une interpellation du Groupe socialiste a aussi été déposée au Grand Conseil vaudois pour développer la médiation carcérale.

## **II. Formation des policiers/ères**

Le 15.05.2018, la commission a entendu Frédéric Maillard, analyste et prévisionniste des polices. Frédéric Maillard a élaboré le module de formation en droits humains, dispensé à l'Académie de police de Savatan. La présentation de Frédéric Maillard évoque la nécessité d'adapter les modules de formation pour les rendre plus en phase avec la pratique et le terrain (les ajustements annoncés par l'Académie en tout début 2019 lui donneront raison). Il appelle de ses vœux une adaptation de la gouvernance de Savatan. Enfin, sa présentation évoque aussi la place des femmes et les violences policières. Alexandre Démétriadès, député socialiste du district de Nyon, rebondira sur ce thème en déposant le 11.09.2018 une interpellation au Grand Conseil demandant quelles sont les garanties procédurales existantes en termes d'indépendance en cas de plainte pénale contre un agent de police.

## **III. Révision de la loi fédérale sur le blanchiment d'argent (LBA)**

Le 01.07.2018, la commission a livré sa réponse à la consultation de la Confédération sur la révision de la loi fédérale sur le blanchiment d'argent (LBA). Cette révision de la LBA devrait permettre de mieux combattre le blanchiment d'argent. Toutefois, les moyens de vérifier la diligence des intermédiaires financiers (études d'avocats, notaires) devraient être renforcés. Une nouvelle évaluation de la Suisse par le Groupe d'action financière (GAFI) est prévue en 2021. Elle devra analyser l'efficacité du dispositif mis en œuvre par la Confédération pour combattre le blanchiment et le financement du terrorisme. Par ailleurs, il sera important de se pencher sur les recommandations d'autres organismes spécialisés dans ce domaine, tant il est vrai que l'apparition de montages financiers de plus en plus sophistiqués pour contourner la loi doit conduire la Confédération à demeurer extrêmement vigilante.

## **IV. Sécurité informatique**

Le 08.10.2018, la commission a entendu deux membres du Comité des pirates vaudois, Emmanuelle Germond et Carlos Polo pour une présentation sur la sécurité informatique. Selon les statistiques policières de 2017 pour le canton de Vaud, 66% des escroqueries étaient commises sur internet. Le top 3 des modes opératoires (70%), fait intervenir la non-livraison de marchandises, les paiements fictifs et l'indication d'une fausse identité. Après une présentation des infrastructures, E. Gemond et C. Polo abordent les rapports de force intervenant entre les différents acteurs de la cyber-sécurité (économie, collectivités publiques, internautes). Ils évoquent ensuite les équilibres à trouver entre sécurité et droits fondamentaux (protection des données personnelles) et notamment les enjeux de l'hygiène numérique et des besoins de formation dans ce domaine (protection des internautes contre le piratage de données).

Le 27.11.2018, lors d'une nouvelle rencontre à ce sujet, la commission a incité les élus à intervenir sur ce thème.

### **7.16. Logement (ComLog)**

Présidente : Jessica Jaccoud

La commission logement ne s'est pas réunie en 2018, mais reprendra bientôt ses travaux, conjointement avec la désignation d'un-e nouveau-elle président-e.

### 7.17. **Commission PS 60+**

Co-président-e-s: Francine Jeanprêtre et Eric Voruz

A quoi sert la commission 60+ ? Nous avons entendu cette remarque comme si les « 60+ » devaient rester à la maison...et laisser faire les générations suivantes. Si c'est juste sur ce dernier point, néanmoins il ne faut pas négliger que les camarades « 60+ » veulent continuer à militer et se réunir lorsqu'elles et ils le jugent nécessaire.

Et pour preuve, notre commission PSV60+ s'est réunie 7 fois durant l'année 2018. Ces rencontres nous permettent de « rester à la page » et de suivre les actualités de notre parti.

Ainsi, les thèmes abordés ont été les suivants :

- Le 24 janvier à Renens : « Les assurances sociales et les PC » par Fabrice Ghelfi, chef de service au DSAS ;
- Le 13 mars à Yverdon-les-Bains : « Les exclusions, les Migrations et la montée du populisme » par René Longet, ancien conseiller national genevois et spécialiste sur ces questions ;
- Le 3 mai à Morges : « PSV60+ », simple commission du parti ou Groupe quasi autonome ? par Jessica Jaccoud et Monique Ryf, respectivement nouvelle présidente PSV et nouvelle vice-présidente PSV ;
- Le 24 septembre à Vevey : Crise politique dans une municipalité, « quel rôle pour un municipal externe non élu, désigné par le Conseil d'État ? » par Michel Renaud, ancien président du Grand Conseil et ancien municipal à Ollon ;
- Le 6 novembre à Lausanne : « Le journalisme sous influence, pressions internes et externes que subissent les journalistes » par Jacques Vallotton, ancien journaliste et rédacteur à la TSR et dans plusieurs journaux vaudois ;
- Le 18 décembre : « l'AVIVO à quoi ça sert ? » par Anne-Marie Depoisier, ancienne syndique et députée de Renens, nouvelle présidente de l'AVIVO Vaud.
- Enfin, Laurée Salamin et André Liechti sont délégués au CD PSS60+.

Comme vous pouvez le constater, on soulignera le rôle important de transmission des connaissances et expériences entre les générations au sein du PS, source d'enrichissement réciproque.

### 7.18. **Commission électorale**

#### Organisation

La COMELEC a été nommée le 4 décembre 2018. Lyonel Kaufmann, membre du Comité directeur, en a pris la présidence. La COMELEC s'est réunie deux fois en 2018. Durant ces deux réunions, elle a principalement décidé de la précampagne au Conseil d'État ainsi que des éléments centraux du visuel de campagne.

## **8. Conférence des municipaux-ales et syndics-ques socialistes (MunSoc)**

Coprésident-e-s : Jean-François Clément, Claire Glauser

La participation est variable et comprend habituellement entre 10 et 15 personnes. Les participant-e-s tirent des bilans positifs des rencontres.

Trois séances se sont déroulées en 2018, et ont eues pour objet : RIE3 – Constructions scolaires- L3PL – Heures d'ouverture des magasins.

La formule des rencontres est à redéfinir en 2019 afin d'attirer plus de participant-e-s dont on sait les agendas chargés.

## II. Portrait 2018

### 9. Membres et mandataires

#### 9.1. Membres et sympathisant-e-s

Au 31 décembre 2018, le fichier du PSV compte 1994 membres et 1127 sympathisant-e-s, contre 2124 membres et 1146 sympathisant-e-s en 2017. Cette variation du nombre de membres est due aux efforts consentis en matière de gestion de la base des données des membres et un traitement plus rigoureux des cas de non-paiement de cotisations.

#### 9.2. Sections

A fin décembre 2018, le PSV comptait officiellement 47 sections locales.

Section	Président-e	Section	Président-e
AIGLE	Claudio MARIANO	LEYSIN	Serge PFISTER
AUBONNE	Daniel BARBEZAT	LUCENS	Sylvain SCHUPBACH
AVENCHES	Yan VOLLENWEIDER	LUTRY	Alain AMY
BEX	Alberto CHERUBINI	MONTREUX	Irina GOTE
BOURG-EN-LAVAUUX	Rachèle FERET	MORGES	Bastien MONNEY
BUSSIGNY	Marcel BERDOZ		Laurent BEAUVERD
CHAVANNES	Andrea CALLEGARI	MOUDON	Fernando PEREIRA
CHAVORNAY	<i>vacant</i>	NYON	Chloé BESSE
CHESEAUX	Michèle GAYVALLOTTON	OLLON	Pascal JOURDAIN
CORCELLES	Pierre-Alain REBEAUD	ORBE	Jacques-André MAYOR
CORSIER-SUR-VEVEY	Jessica RIBEIRO		Didier ZUMBACH
	Eros GENTILINI	ORON	Romain RICHARD
COSSONAY	Valérie INDUNI	PAYERNE	Nicolas SCHMID
COURONNE MOR-	Nicole JUFER	PAYS D'ENHAUT	Isabelle SAUGY
GIENNE		PRILLY	Sylvie KRATTINGER
CRISSIER	Pascal MAEDER	PULLY	Pauline TAFELMACHER
ECUBLENS	Sebastian SUESS	RENENS	François DELAQUIS
EPALINGES	Stéphane BALLAMAN	ROCHE	<i>vacant</i>
	Muriel CUENDET-SCHMIDT	ROLLE	Patrick BRECHON
GLAND	Nicolas AESCHMANN	ROMANEL-SUR-LAUSANNE	Simon LOB
	Michael ROHRER	STE-CROIX	Pierre-Alain GERBER
GRANDSON	René-Pierre DERIAZ	VALLORBE	Nourredine GHENNOUNE
	Diolinda HAJDA	VEVEY	Pierre BUTTY
GROS-DE-VAUD	Robert TYE		Muriel HIGY-SCHMIDT
LA TOUR-DE-PEILZ	Laura FERILLI	VILLENEUVE	Robert CONRAD
LA VALLEE	Sébastien CALA	YVERDON-LES-BAINS	Julien WICKI
LAUSANNE	Denis CORBOZ		Pascale FISCHER
LE MONT	Olivier MAGGIONI	YVONAND	Pascale DELLA PIAZZA

#### 9.3. Régionales

Le PSV compte 10 régionales dont l'étendue correspond aux arrondissements électoraux. Les sous-arrondissements forment une seule régionale.

Régionale	Président-e	Sous-arrondissement
District d'Aigle	Robert CONRAD	
District Riviera - Pays d'En-haut	Romain PILLOUD	
District de Lausanne	Stéphane BALLAMAN	Couronne lausannoise
	Denis CORBOZ	Lausanne
District de Lavaux - Oron	Yassin NOUR	
District du Jura - Nord vaudois	Anne-Sophie BETSCHART	
District du Gros-de-Vaud	Robert TYE	
District de l'Ouest lausannois	Léo GAILLARD	



District de Morges  
District de Nyon  
District de la Broye

Eric VORUZ  
Yves FROIDEVAUX  
Donato STASI

#### 9.4. Conseiller-e-s d'État

Nos représentant-e-s au Conseil d'État sont en 2018 :

Cesla AMARELLE                      Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC)  
Nuria GORRITE                      Département des Infrastructures et des Ressources Humaines (DIRH)  
Pierre-Yves MAILLARD            Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS)

#### 9.5. Représentant-e-s aux Chambres Fédérales

##### **Conseil des États**

Géraldine SAVARY

##### **Conseil national**

Samuel BENDAHAN

Brigitte CROTTAZ

Ada MARRA

Roger NORDMANN

Rebecca RUIZ

#### 9.6. Député-e-s au Grand Conseil Vaudois

Au 31 décembre 2018, le PSV compte 36 député-e-s.

Le groupe est présidé par Valérie INDUNI.

Prénom Nom	Commune	Prénom Nom	Commune
Taraneh AMINIAN	La Tour-de-Peilz	Jean-Claude GLARDON	Bussigny
Claire ATTINGER	Lausanne	Valérie INDUNI	Cossonay
Stéphane BALET	Yverdon-les-Bains	Jessica JACCOUD	Rolle
Anne-Sophie BETSCHART	Yvonand	Vincent JAQUES	Morges
Arnaud BOUVERAT	Lausanne	Roxanne MEYER-KELLER	Avenches
Sonya BUTERA	Crissier	Stéphane MONTANGERO	Lausanne
Carine CARVALHO ARRUDA	Lausanne	Sarah NEUMANN	Lausanne
Amélie CHERBUIN	Nyon	Yves PACCAUD	Morges
Alberto CHERUBINI	Bex	Delphine PROBST	Penthalaz
Muriel CUENDET-SCHMIDT	Epalinges	Nicolas ROCHAT FERNANDEZ	Le Chenit
Alexandre DEMETRIADES	Nyon	Myriam ROMANO-MALAGRIFA	Renens
Eliane DESARZENS	Bex	Alexandre RYDLO	Chavannes
Pierre DESSEMONTET	Yverdon-les-Bains	Monique RYF	Oron-la-Ville
Aline DUPONTET	Morges	Valérie SCHWAAR	Lausanne
Cédric ECHENARD	Rolle	Claude SCHWAB	St-Légier
Isabelle FREYMOND	Oulens-sur-	Muriel THALMANN	Pully
	Echallens	Daniel TROLLIET	Avenches
Hugues GANDER	Ste-Croix	Jean TSCHOPP	Lausanne
Olivier GFELLER	Montreux		

#### 9.7. Syndiques, syndics, municipales et municipaux

Au 31 décembre, le PSV compte 65 municipales et municipaux dont 9 syndiques et syndics.

Commune	Prénom Nom	Commune	Prénom Nom
<b>Syndiques et syndics en gras</b>			
Avenches	<b>Roxanne MEYER KELLER</b>	Château-d'Oex	Eric FATIO
Avenches	Loris PICCIN	Chavannes-Renens	Fathi OTHMANI
Bex	Alberto CHERUBINI	Chavannes-Renens	<b>Jean-Pierre ROCHAT</b>
Bex	Eliane DESARZENS		
Bourg-en-Lavaux	Jean-Christophe SCHWAAB		
Bussigny-Lausanne	Jean-Claude GLARDON	Corseaux	Yves RABOUD

Cossonay	Valérie INDUNI	Moudon	Michèle PIDOUX-JORAND
Ecublens	Pascale MANZINI	Nyon	Fabienne FREYMOND CANTONE
Ecublens	Sylvie PITTET BLANCHETTE	Nyon	Stéphanie SCHMUTZ
Epalinges	Pierre JOLLIET	Ollon	Jean-Luc CHOLLET
Epalinges	Bernard KRATTINGER	Orbe	<b>Henri GERMOND</b>
Gland	Michael ROHRER	Oron	Christian BAYS
Grandson	Nathalie GIGANDET	Penthalaz	Pierre-André ISCHI
Grandson	Christine LEU	Penthalaz	<b>Pieric FREIBURGHaus</b>
Granges-Marnand	Patrick GANDER	Prilly	Anne Bourquin BÜCHI
La Sarraz	Jean-François MEYLAN	Prilly	Michel PELLEGRINELLI
La Tour-de-Peilz	Taraneh AMINIAN-SAGHATI	Pully	Marc ZOLLIKER
		Renens	<b>Jean-François CLÉMENT</b>
Lausanne	Florence GERMOND	Renens	Myriam ROMANO-MALAGRIFA
Lausanne	<b>Grégoire JUNOD</b>	Renens	Patricia ZURCHER
Lausanne	Oscar TOSATO	Rolle	Cédric ECHENARD
Le Brassus	Olivier BAUDAT	Rolle	Loïc HALDIMANN
Le Brassus	Michel BEETSCHEN	Rolle	<b>Denys JAQUET</b>
Leysin	Daniel NIKLES	Ste-Croix	Cédric ROTEN
		Ste-Croix	<b>Franklin THEVENAZ</b>
Lucens	Sylvain SCHUPBACH	Vallorbe	Luigi FIORITO
Lutry	Claire GLAUSER	Vevey	Lionel GIRARDIN
Montreux	Jacqueline PELLET	Villeneuve	Annik MORIER-GENOUD
Montreux	Olivier GFELLER	Villeneuve	Dominique PYTHOUD
Morges	Anne-Catherine AUBERT	Yverdon-les-Bains	Pierre DESSEMONTET
Morges	<b>Vincent JAQUES</b>	Yverdon-les-Bains	Jean-Claude RUCHET
Morges	Philippe DERIAZ	Yvonand	Emmanuelle BIGOT
Morges	Eric ZÜGER	Yvonand	Romano DELLA PIAZZA
Moudon	Olivier BARRAUD	Yvonand	Alexandre LECOURTIER
Moudon	Lucas CONTOMANOLIS		

## 9.8. Magistrat-e-s judiciaires et préfet-e-s

### Juges élu-e-s par l'Assemblée fédérale

#### Tribunal Fédéral

Juge fédéral	Jean FONJALLAZ
Suppléant	Bernard ABRECHT

#### Tribunal administratif fédéral

Juge administratif fédéral	Pascal MOLLARD
----------------------------	----------------

### Juges élu-e-s par le Grand Conseil

#### Tribunal Cantonal

Bernard ABRECHT	Aleksandra FONJALLAZ
Natacha BERBERAT	Sylvie GIROUD WALTHER
Yasmina BENDANI	Christophe MAILLARD
Fabienne BYRDE	Jean-François NEU
Dina MERKLI	Guillaume PERROT
Alex DEPRAZ	Robert ZIMMERMANN

Suppléants Etienne POLTIER, Muriel EPARD, Sylvie PETREMAND, Anne CHERPILLOD

#### Tribunal neutre

Juge	Jean-Yves SCHMIDHAUSER
------	------------------------

#### Préfet-e-s

En 2018, notre parti compte 2 préfets :

Jean-Pierre DÉRIAZ District de NYON

## 10. Direction et Gestion

### 10.1. Comité directeur

Le Comité directeur se composait comme suit à fin 2018 :

#### ***Membres élu-e-s par le Congrès***

<b>Jessica JACCOUD</b> (Présidente)	Rolle
<b>Monique RYF</b> (Vice-présidente)	Oron-la-Ville
<b>Pierre DESSEMONTET</b> (Vice-président)	Yverdon-les-Bains
Mirelle AUBERT	Bussigny
Chloé BESSE	Nyon
Arnaud BOUVERAT	Lausanne
Eliane DESARZENS	Bex
Siméon GOY	Lausanne
Ludivine GUEX	Morges
Dorothee KALTENRIEDER	Prangins
Lyonel KAUFMANN	La Tour-de-Peilz
Bastien MONNEY	Morges
Yassin NOUR	Pully
Magdalena PADALSKI	Lausanne
Romain PILLOUD	Clarens
Sylvie PROGIN	Cheseaux-Noréaz
Yann ROD	Yvonand
Donato STASI	Corcelles-le-Jorat

#### ***Membres de droit***

Bernard ABRECHT	Ordre judiciaire
Olga BARANOVA	Secrétaire générale
Samuel BENDAHAN	Conseiller national
Carine CARVALHO	Commission égalité
Amélie CHERBUIN	Groupe socialiste au Grand Conseil
Valérie INDUNI	Groupe socialiste au Grand Conseil
Nuria GORRITE	Conseillère d'État
Cesla AMARELLE	Conseillère d'État
Pierre-Yves MAILLARD	Conseiller d'État

#### ***Membres invité-e-s***

Véronique BERSETH	Conseillère personnelle de Pierre-Yves Maillard
Benoît GAILLARD	Conseiller personnel de Nuria Gorrite
Raphaëlle JAVET	Conseillère personnelle de Cesla Amarelle

## 10.2. **Secrétariat**

Secrétaire générale : Olga Baranova

Le secrétariat cantonal est composé au 31 décembre 2018 comme suit :

**Olga Baranova**, secrétaire générale et collaboratrice du groupe socialiste au Grand Conseil – 90%

**Chiara Storari**, responsable des campagnes et des publications (journal et web) – 80%

**Joëlle Cosendey** pour le secrétariat administratif et comptable – 100%

**Gaétan Nanchen** a quitté sa fonction de secrétaire général le 31 juillet 2018. Suite à un processus de recrutement, Olga Baranova a été engagée et a commencé son activité au sein du PSV le 20 août 2018.

De nombreux changements ont été opérés depuis septembre 2018 :

- Le déménagement partiel des locaux du secrétariat a été achevé ;
- L'archivage numérique a été systématisé ;
- L'état général de l'infrastructure informatique du PS vaudois a été analysé et des propositions d'amélioration ont été présentées au CD (*effets déployés sur 2019*)
- Un inventaire des logiciels/plateformes informatiques a été effectué. Les changements principaux ont été les suivants :
  - o Introduction de la plateforme de gestion de projets « Asana » pour le travail quotidien de l'équipe du secrétariat ;
  - o Passage à la plateforme « Mailchimp » pour l'envoi de la newsletter hebdomadaire aux membres du PS vaudois ;
  - o Introduction d'un agenda numérique pour le secrétariat.
- La communication avec les membres a été en partie repensée en introduisant l'envoi des invitations aux congrès à tou-te-s les membres (par mail et par courrier aux membres dont nous n'avons pas les adresses mail) ;
- Un inventaire de toutes les tâches incombant au secrétariat a été effectué, les rôles ont été clarifiés et l'enregistrement systématique et standardisé des heures travaillées a été introduit.
- L'échange avec les sections a été intensifié à travers les rencontres (« Coordination des sections ») et des newsletters plus régulières (« Infosections »)
- Le travail de mise à jour, de clarification, de simplification et d'actualisation de la comptabilité a commencé (*effets déployés sur 2019 et les années à venir*).

**Le secrétariat du PS vaudois remercie chaleureusement tou-te-s les militant-e-s qui l'appuient dans ses tâches tout au long de l'année.**

### III. Relations et communications

#### 11. Recommandations de vote

##### Dimanche 4 mars 2018

- |   |     |
|---|-----|
| 1. Référendum obligatoire (Arrêté fédéral du 16 juin 2017) portant sur le nouveau régime financier 2021                                     | OUI |
| 2. Initiative populaire du 11 décembre 2015 « Oui à la suppression des redevances radio et télévision » (suppression des redevances Billag) | NON |
| 3. Initiative cantonale « Pour le remboursement des soins dentaires »   | OUI |

##### Dimanche 10 juin 2018

- |   |     |
|---|-----|
| 1. Loi fédérale sur les jeux d'argent     | OUI |
| 2. Initiative fédérale « Monnaie pleine » | NON |

##### Dimanche 23 septembre 2018

- |   |     |
|---|-----|
| 1. Arrêté fédéral sur les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres [initiative vélo] ») | OUI |
| 2. Initiative populaire « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) »   | OUI |
| 3. Initiative populaire « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous »  | OUI |

#### 12. Consultations cantonales

- Consultation sur l'avant-projet de loi sur la protection des titres
- Consultation sur le cadre de référence pour l'accueil collectif de jour parascolaire, y compris l'accueil d'urgence

#### 13. Consultations fédérales

- Avant-projet de loi fédérale sur les produits du tabac et les cigarettes électroniques (LPTab)
- Consultation sur la modification de l'ordonnance sur la poste –nouveaux critères d'accessibilité
- Consultation sur l'arrêté fédéral sur les crédits d'engagement à partir de 2019 pour les contributions aux mesures dans le cadre du programme en faveur du trafic d'agglomération de 3<sup>ème</sup> génération (PTA3)
- Consultation concernant les contributions de la Confédération pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver « Sion 2026 »
- Consultation sur l'avant-projet de modification de la loi sur le droit international privé (Successions)
- Consultation sur le Projet de révision de la Loi sur le blanchiment d'argent (LBA)
- Modification du code de procédure pénale (exécution de la motion 14.3383, Commission des affaires juridiques du Conseil des États, adaptation du code de procédure pénale) – procédure de consultation
- Consultation sur l'avant-projet de modification du Code pénal suisse mettant en œuvre l'initiative parlementaire « Responsabilité en cas de mise en liberté conditionnelle et de décision d'allègement de l'exécution d'une peine »

- Révision partielle du code de procédure civile (CPC)

## 14. Médias

### 14.1. Communiqués de presse

Le PSV a publié 54 communiqués de presse en 2018 :

#### Janvier

- 9 janv. 18 Favoriser l'intégration des migrant-e-s bénéficiaire à l'ensemble de la population
- 10 janv. 18 Le PSV : un parti vivant qui sait évoluer
- 16 janv. 18 Restructuration de l'ATS – quelles conséquences sur le paysage médiatique suisse et vaudois ?
- 23 janv. 18 Beaulieu – Quelles garanties pour le futur ?
- 30 janv. 18 CEP – la fin d'une manœuvre politicienne qui n'a que trop duré

#### Février

- 13 févr. 18 Affaire CarPostal : quelles conséquences pour le canton de Vaud ?
- 16 févr. 18 Démission de Pierre Zwahlen
- 27 févr. 18 Que va faire le Canton de Vaud des informations fiscales obtenues par l'échange automatique de renseignements ?
- 12 févr. 17 La population gifle l'arrogance de la droite
- 17 févr. 17 Soins dentaires : un contre-projet inventif et bien ciblé

#### Mars

- 4 mars 18 Une occasion manquée qui laisse de nombreux Vaudois-es sur la touche
- 6 mars 18 Affaire Pascal Broulis – le Ministre des finances devra faire toute la lumière sur sa situation fiscale
- 8 mars 18 8 mars – une journée pour les droits des femmes, mais un combat qui dure toute l'année
- 13 mars 18 Défendre la recherche agronomique suisse et vaudoise
- 13 mars 18 GC VD : financement de la politique : vers la fin de l'obscurantisme vaudois ? Avec les Verts vaudois
- 21 mars 18 Le travail, c'est la santé ?
- 27 mars 18 Défendre la recherche agronomique pour garantir notre agriculture et nos agriculteurs/trices

#### Avril

- 19 avr. 18 Le compromis dynamique dynamise les comptes de l'État
- 24 avr. 18 Police – une unification attendue du statut de policier et des frais d'interventions

#### Mai

- 3 mai 18 Affaire Girardin – le PSV ouvre une procédure interne
- 25 mai 18 Le PSV appelle Lionel Girardin à la démission
- 29 mai 18 Un renvoi qui choque et qui interpelle
- 19 mai 18 transport professionnel de personnes : enfin une concurrence loyale

#### Juin

- 6 juin 18 Une stratégie fiscale pour apaiser les fronts
- 11 juin 18 Lutter contre le deal de rue et le trafic de drogues
- 12 juin 18 Les pharmacies : un atout pour améliorer la couverture vaccinale de la population et protéger les plus vulnérables
- 13 juin 18 Olga Baranova – nouvelle secrétaire générale du PSV
- 14 juin 18 La qualité de l'accueil parascolaire en danger
- 19 juin 18 Chômage et bénévolat : quelle incompatibilité ?

## **Juillet**

- 3 juillet 18 Quel coût humain et financier de l'externalisation des postes de nettoyage ?  
4 juillet 18 Le PSV soutient une agriculture responsable, sociale et de qualité ainsi que la mobilité douce

## **Août**

- 28 août 18 Le PLR privilégie la logique du marché au détriment de la qualité des soins  
28 août 18 Une victoire pour les familles et la classe moyenne  
29 août 18 La Loterie Romande, est-elle vraiment encore « romande » ?

## **Septembre**

- 4 sept. 18 Les Vaudois dans l'espace, à quand l'épisode final ?  
4 sept. 18 Bravo, Pierre-Yves !  
11 sept. 18 Des cours de cuisine à l'école, une question de santé publique  
20 sept. 18 Un budget équilibré au service de la population  
25 sept. 18 Le PS vaudois se mobilise pour les familles  
25 sept. 18 Le PS demande plus de contrôle et de transparence  
26 sept. 18 Un triple « NON » pour les votations du 25 novembre  
29 sept. 18 Le PS salue les mesures ciblées pour le pouvoir d'achat, mais reste vigilant quant à l'évolution des recettes fiscales

## **Octobre**

- 10 oct. 18 Mieux vaut prévenir que guérir  
30 oct. 18 VaudTax : le PS demande le maintien de la double signature des conjoint-es

## **Novembre**

- 7 nov. 18 Une décision courageuse, responsable et digne  
20 nov. 18 Le PS vaudois soutient la mobilisation des « 41 du Matin »  
25 nov. 18 Les Vaudois-es attaché-es aux droits humains  
26 nov. 18 Les Socialistes saisissent le Grand Conseil

## **Décembre**

- 1 déc. 18 Une excellente nouvelle pour les syndicats et la Suisse romande  
4 déc. 18 Les Socialistes prêts à affronter une année électorale intense  
4 déc. 18 Assurer l'avenir patrimonial de la « Grange sublime »  
11 déc. 18 Le PS vaudois salue le geste d'ouverture  
18 déc. 18 Énergie et environnement, deux enjeux majeurs du 21<sup>e</sup> siècle  
20 déc. 18 Une candidate à la candidature de qualité

### 14.2. **Conférences de presse**

Le PSV a tenu 3 conférences de presse en 2018

#### **21 mars 2018**

Conférence de presse portant sur le dépôt de plusieurs interventions sur le travail.

Au secrétariat du PSV

Claire Attinger, députée

Sonya Butera, députée

Muriel Cuendet Schmidt, députée

Isabelle Freymond, députée

Pauline Tafelmacher, députée

Jean Tschopp, député, vice-président du Groupe socialiste

#### **25 septembre 2018**

Conférence de presse portant sur le dépôt de plusieurs interventions sur les familles.

Salle du Bicentenaire

Claire Attinger, députée  
Sonya Butera, députée  
Muriel Cuendet Schmidt, députée  
Isabelle Freymond, députée  
Monique Ryf, députée, vice-présidente du PS vaudois  
Jean Tschopp, député, vice-président du Groupe socialiste

## **18 décembre 2018**

Conférence de presse portant sur le dépôt de plusieurs interpellations sur l'énergie et l'environnement.  
Salle du Bicentenaire  
Pierre Dessemontet  
Muriel Thalmann  
Vincent Jaques  
Alexandre Rydlo  
Sonya Butera  
Valérie Induni

## **15. Journaux et autres publications**

### **15.1. Points Forts socialistes**

Le Points Forts est paru 6 fois durant l'année 2018.

#### **Janvier - Février 2018 - Points Forts n° 97**

Sommaire :

EDITO : Quand les dents font mal – Jessica Jaccoud  
POINT VD : Naturaliser malgré tout – Jean Tschopp  
POINT VD : Un budget estampillé « Compromis dynamique vaudois » – Stéphane Montangero  
POINT CH : Six ans au Conseil national : le bilan final – Jean Christophe Schwaab  
POINT D'ORGUE : Pour ou contre une assurance dentaire cantonale : les Vaudois-es se prononceront le 4 mars 2018 – Brigitte Crottaz  
POINT D'ORGUE : No Billag, un mauvais programme – Géraldine Savary  
POINT D'ORGUE : Du plaisir de se faire peur – Roger Nordmann  
POINT COMMUN : 1<sup>ère</sup> édition des assises du PS Yverdon – Comité de section du PS Yverdon  
POINT D'EXCLAMATION : Nationalité, une histoire de définition – Ada Marra

#### **Mars – avril 2018 - Points Forts n° 98**

Sommaire :

EDITO : De la transparence rapidement ! – Stéphane Montangero  
POINT VD : L'école vaudoise est-elle sexiste ? – Carine Carvalho  
POINT VD : Révision de la LATC – Monique Ryf  
POINT CH : Six ans au Conseil national : le bilan final – Jean Christophe Schwaab  
POINT D'ORGUE : Pour ou contre une assurance dentaire cantonale : les Vaudois-es se prononceront le 4 mars 2018 – Brigitte Crottaz  
POINT D'ORGUE : No Billag, un mauvais programme – Géraldine Savary  
POINT D'ORGUE : Du plaisir de se faire peur – Roger Nordmann  
POINT COMMUN : 1<sup>ère</sup> édition des assises du PS Yverdon – Comité de section du PS Yverdon  
POINT D'EXCLAMATION : Nationalité, une histoire de définition – Ada Marra

#### **Mai 2018 - Points Forts n° 99**

Sommaire :

EDITO : Du renouveau et de la vitalité – Jessica Jaccoud  
POINT VD : Travailler, c'est la santé ? – Jean Tschopp  
POINT VD : LATC : fin des débats – Valérie Induni  
POINT VD : Académie de Savatan : quelle formation pour notre police ? – Alexandre Démétriadès



POINT D'ORGUE : Monnaie pleine : le chant des sirènes – Samuel Bendahan  
POINT D'ORGUE : Jeux de demain, jeux de vilains : le chant des sirènes – Géraldine Savary  
POINT COMMUN : Une section vue à travers une personnalité indélébile – Chloé Besse  
POINT VD : Un Congrès radieux – Chiara Storari

### **Juin - juillet 2018 - Points Forts n° 100**

Sommaire :

EDITO : Une nouvelle dynamique pour une nouvelle équipe – Gaétan Nanchen  
POINT VD : Trouver le(s) juste(s) équilibre(s) ! – Stéphane Montangero  
POINT VD : Les professionnel-le-s de l'enfance en parascolère – Amélie Cherbuin  
POINT CH : L'initiative 99% : 99% de gagnant-e-s ! – Samuel de Vargas  
POINT D'ORGUE : Un parcours plein d'heureux rebondissements – Jessica Jaccoud  
POINT D'ORGUE : Vingt ans de militantisme – Pierre Dessemontet  
POINT D'ORGUE : Un profil complémentaire – Monique Ryf  
POINT COMMUN : Une nonagénaire qui se porte bien ! – Claude Weber  
POINT D'EXCLAMATION : L'indignation à portée de clic ! – Stéphanie Apothéloz

### **Août 2018 - Points Forts n° 101**

Sommaire :

EDITO : Socialisme et paysans : redéfinir le contrat social – Jessica Jaccoud  
POINT VD : Nettoyage des bâtiments de l'État de Vaud, les soldes d'automne vont-ils continuer ? – Valérie Induni  
POINT VD : L'engagement sous différentes formes – Anne-Catherine Lyon  
POINT D'ORGUE : Quels prix voulons-nous payer pour nos assiettes ? – Ada Marra  
POINT D'ORGUE : Initiative pour la souveraineté alimentaire – Loïc Haldimann  
POINT D'ORGUE : Vive le vélo ! – Roger Nordmann  
POINT COMMUN : Une pétition pour le futur des enfants – Chiara Storari  
POINT COMMUN : Sous le ciel de Romanel-sur-Lausanne – Simon Lob

### **Septembre - octobre 2018 - Points Forts n° 102**

Sommaire :

EDITO : L'État de droit au contre de la démocratie directe – Jessica Jaccoud  
POINT VD : Pour un service de santé publique de qualité – Jean Tschopp  
POINT VD : Les Vaudois dans l'espace, où l'échec annoncé de S3 – Jessica Jaccoud  
POINT VD : Urgence à défendre les postes restantes – Arnaud Bouverat  
POINT VD : L'agriculture locale : un bien en voie de disparition – Chiara Storari  
POINT D'ORGUE : La Suisse résiste ! – Ada Marra  
POINT D'ORGUE : Surveillance des assurés : non à une base légale disproportionnée qui bafoue les principes de notre État de droit – Rebecca Ruiz  
POINT D'ORGUE : Dignité animale, dignité humaine et dignité constitutionnelle – Roger Nordmann  
POINT CH : L'égalité maintenant ! – Carine Carvalho  
POINT VD : Et si vous m'invitez ? – Olga Baranova

## **15.2. Point Infos**

Le Point Infos est le bulletin d'information adressé uniquement aux membres du parti. Il est édité par le secrétariat (responsable de parution : Chiara Storari) et ensuite géré par l'imprimerie du Journal de Sainte-Croix et environs, qui s'occupe également du Points Forts. La parution des Point Infos est liée à la convocation des membres lors des congrès, mais il se veut également une feuille d'information concernant toutes les activités organisées par le PSV et ses sections, ainsi que par des membres ou des alliés. Cinq numéros ont été édités cette année.

### **N° 40 – janvier - février 2018**

Convocation au Congrès ordinaire de samedi 21 avril 2018 à Lausanne - Agenda des commissions

### **N° 41 – mars - avril 2018**

Convocation au Congrès ordinaire de samedi 21 avril 2018 à Lausanne

## **N° 42 – août 2018**

Convocation au comité cantonal de mardi 3 juillet 2018 à Lausanne – Inscription à l'Université d'été du PS Suisse – Stand du PS vaudois au Paléo – Inscription au séminaire d'été du PS vaudois – Agenda des commissions

## **N° 43 – septembre - octobre 2018**

Convocation au congrès extraordinaire de mardi 4 décembre 2018 à Lausanne – Actions des sections pour aide à la population concernant le changement de caisse maladie (Renens, Epalinges, Lausanne) – Invitation à une conférence sur la grève de 1918 de la section d'Yverdon – Invitation à deux débats sur les votations fédérales (Yverdon et Cossonay) - Agenda des commissions

### **15.3. Newsletter du PS vaudois (anciennement PSV-Flash)**

Le PSV Flash est une lettre électronique envoyée aux membres qui ont transmis leur adresse email au secrétariat du PS vaudois. Toutes et tous les membres avec un courriel valide sont inclus dans la liste et ont la possibilité d'annuler leur inscription directement. Jusqu'au mois de septembre 2018 le PSV-Flash était envoyé via la liste de diffusion hébergée par Infomaniak, ce qui ne permettait pas de disposer de statistiques sur le nombre de camarades ayant ouvert le message, par exemple. Depuis septembre 2018, l'envoi est effectué via le service « Mailchimp », qui permet de récolter ce genre d'informations. Elles seront intégrées sous forme de résumé dans le rapport 2019.

En 2018, nous avons envoyé 29 newsletters aux membres du PS vaudois.

### **15.4. Site Internet**

Le site regroupe toutes les informations pratiques et il est très régulièrement mis à jour, notamment par la publication de tous les communiqués de presse et des renseignements essentiels en période de campagne. Un nouveau site a été mis en ligne en mars 2018. Jusqu'à cette date, un site web simple relayait les informations principales. Il n'est pas possible de sortir les statistiques de cette période et la comparaison avec les années précédentes n'est pas possible.

Concernant le nouveau site, du 19 mars 2018 au 31 décembre 2018, 21'984 pages ont fait l'objet de 10'929 visites uniques<sup>1</sup>.

### **15.5. Réseaux sociaux**

Le PS vaudois est présent sur Facebook, Twitter et Instagram (depuis fin 2016). Concernant Facebook, nous avons augmenté notre nombre de fans de 3'972 à 4'163 (+ 191). Depuis septembre 2018, l'activité sur facebook et twitter a été fortement intensifiée.

---

<sup>1</sup> Il faut noter que ces statistiques sont indicatives, puisque le système ne traque pas les utilisateurs et utilisatrices qui ne le désirent pas et que de plus en plus d'internautes disposent d'un logiciel anti tracker, ce qui réduit drastiquement la possibilité de les « suivre ».

## IV. Finances et cotisations

Nous finissons l'année 2018 avec un bénéfice de Fr. 206'923.65 en lieu et place des Fr. 162'150.65.- prévu au budget.

Le Comité directeur propose donc au Congrès de valider les comptes et d'affecter une grande partie du bénéfice soit Fr. 150'000.- à notre compte épargne créé fin 2018.

### Transparence en matière de financement du parti

Aucun don reçu en 2018 n'excède CHF 5'000.-

## 16. Comptes 2018

### Comptes pertes et profits

Comptes	Produits	Budget 2018	Compte 2018
3001 à 3048	Cotisations des membres	324 530,70	314 901,95
3201 à 3206	Contributions mandataires	374 621,95	383 273,95
3207 à 3209	Financement salaire collaborateurs scientifique GC et administratrice	48 255,00	55 455,00
3300 à 3315	Contributions volontaires, dons et appels de fonds	127 916,00	72 346,82
3401 à 3499	Produits divers	30 016,00	1 441,45
3510 à 3530	Recettes élections cantonales-fédérales-votations	-	32 840,45
3800	Abonnement à Points forts	7 000,00	3 525,00
3208	Recettes extraordinaires-rattrapages de cotisations-contributions	-	-
6850	Produits financiers sur avoirs CCP/banque	-	-
7400 à 7420	Intérêts ccp, banque et parts sociales	300,00	80,60
	<b>Déficit / bénéfice</b>		
	<b>Total produits</b>	<b>912 639,65</b>	<b>863 865,22</b>

Comptes	Charges	Budget 2018	Compte 2018
4600 à 4605	Cours formation et soutiens divers	6 200,00	8 400,00
4604	Pertes sur cotisations et contributions	-	19 997,70
4900	Cotisations versées au PSS	145 000,00	107 720,35
5200 à 5282	Charges de personnel	343 319,00	315 016,65
6000 à 6001	Loyer-locations-chauffage	33 000,00	29 136,50
6010 à 6562	Frais administratifs, informatique et déplacements	57 280,00	47 682,85
6600 à 6606	Frais pour actions politiques (élections-votations)	82 000,00	66 841,19
6640 à 6643	Indemnités diverses	22 500,00	17 694,10
6711 à 6720	Frais "Points forts" et "Socialistes infos"	32 700,00	25 767,58
6840	Frais et taxes CCP et banque	500,00	704,69
6900 à 6911	Amortissements et pertes diverses	3 500,00	17 979,96
	<b>Déficit / Bénéfice</b>	<b>186 640,65</b>	<b>206 923,65</b>
	<b>Total charges</b>	<b>912 639,65</b>	<b>863 865,22</b>

## 17. Bilan

### 17.1. Bilan initial au 01.01.2018

04.06.19 16:04

Parti socialiste vaudois

Page 1

#### Bilan initial

01.01.18 - 31.12.18

Actif			Passif		
1	Actifs	738'755.19	2	Passifs	732'586.90
10	Actifs	429'628.50	20	Dettes à court terme	21'827.30
100	Liquidités	411'949.70	210	Passifs transitoires	3'910.15
1010	Caisse	672.15	2102	Contributions encaissées d'avance	-920.00
1020	CCP 10-1844-6 caisse cantonale	386'198.63	2110	AVS-AI-APG-AC	-10'682.05
1030	Banque Cler SA	11'524.97	2111	Assurance LAA & LAANP	-738.45
1060	CCP 17-322638-4 Actions spéciales	13'553.95	2112	Assurance LPP	11'005.10
130	Actifs transitoires	17'678.80	2113	APG maladie	-1'142.60
1300	Actifs transitoires	17'678.80	2115	Allocations familiales	6'388.15
14	Actifs immobilisés	309'126.69	230	Passifs transitoires	17'917.15
140	Immobilisations financières	21'082.15	2300	Charges à payer	17'917.15
1400	Parts sociales	14'482.15	24	Dettes à long terme	560'759.80
1410	Actions	1'600.00	250	Provisions	560'759.80
1440	Prêts accordés	5'000.00	2500	Provision pour élections	254'759.80
150	Immobilisations corporelles meubles	11'655.81	2502	Provision spéciale de crise	20'000.00
1500	Matériel informatique	4'820.52	2503	Provision perte s/débiteurs	16'000.00
1510	Mobilier & équipements	6'835.29	2504	Provision pour élections 2019-2022	270'000.00
180	Actifs transitoires	276'388.73	28	Capitaux propres	150'000.00
1800	Cotisations à encaisser	89'777.60	280	Capital/Privé	150'000.00
1810	Contributions à encaisser	123'780.10	2800	Capital	150'000.00
1830	Factures à encaisser	6'569.10			
1840	Factures payées d'avance	911.40			
1850	Impôt anticipé	1'095.53			
1880	Actifs transitoires (divers)	54'255.00			
		738'755.19		Différence (capital)	6'168.29
					738'755.19

### 17.2. Bilan de clôture au 31.12.2018

04.06.19 16:05

Parti socialiste vaudois

Page 1

#### Bilan final

01.01.18 - 31.12.18

Actif			Passif		
1	Actifs	931'934.69	2	Passifs	725'011.04
10	Actifs	484'906.98	20	Dettes à court terme	8'083.15
100	Liquidités	484'906.98	210	Passifs transitoires	8'083.15
1010	Caisse	236.60	2102	Contributions encaissées d'avance	0.00
1020	CCP 10-1844-6 caisse cantonale	459'670.36	2110	AVS-AI-APG-AC	8'083.15
1030	Banque Cler SA	0.00	2111	Assurance LAA & LAANP	0.00
1050	CCP 15-157022-1 E-compte d'épargne	25'000.02	2112	Assurance LPP	0.00
1060	CCP 17-322638-4 Actions spéciales	0.00	2113	APG maladie	0.00
130	Actifs transitoires	0.00	2115	Allocations familiales	0.00
1300	Actifs transitoires	0.00	230	Passifs transitoires	0.00
14	Actifs immobilisés	447'027.71	2300	Charges à payer	0.00
140	Immobilisations financières	15'700.00	24	Dettes à long terme	566'927.89
1400	Parts sociales	10'700.00	250	Provisions	566'927.89
1410	Actions	0.00	2500	Provision pour élections	260'927.89
1440	Prêts accordés	5'000.00	2502	Provision spéciale de crise	20'000.00
150	Immobilisations corporelles meubles	800.00	2503	Provision perte s/débiteurs	16'000.00
1500	Matériel informatique	800.00	2504	Provision pour élections 2019-2022	270'000.00
1510	Mobilier & équipements	0.00	28	Capitaux propres	150'000.00
180	Actifs transitoires	430'527.71	280	Capital/Privé	150'000.00
1800	Cotisations à encaisser	42'216.15	2800	Capital	150'000.00
1810	Contributions à encaisser	222'454.15			
1830	Factures à encaisser	22'731.86			
1840	Factures payées d'avance	8'763.10			
1850	Impôt anticipé	0.00			
1880	Actifs transitoires (divers)	134'362.45			
		931'934.69		Différence (capital)	206'923.65
					931'934.69

## 18. Barèmes des cotisations et des contributions des mandataires encaissées par le PSV

### Cotisations des membres

(Non compris la part revenant à la section)

NB : La contribution annuelle par membre versée au PS Suisse est augmentée pour l'année 2018. Elle passe ainsi de 55 à 65 francs. L'augmentation prend effet au 01.01.2018.

Catégories de revenus nets	Part PSS	Part PSV yc « Points Forts"»	Total	A verser
0 à 12'000	SFr. 65.00	SFr. 4.00	SFr. 59.00	SFr. 59.00
12'001 à 24'000	SFr. 65.00	SFr. 17.00	SFr. 72.00	SFr. 72.00
24'001 à 36'000	SFr. 65.00	SFr. 35.00	SFr. 90.00	SFr. 90.00
36'001 à 48'000	SFr. 65.00	SFr. 64.00	SFr. 119.00	SFr. 119.00
48'001 à 60'000	SFr. 65.00	SFr. 108.00	SFr. 163.00	SFr. 163.00
60'001 à 72'000	SFr. 65.00	SFr. 142.00	SFr. 197.00	SFr. 197.00
72'001 à 84'000	SFr. 65.00	SFr. 176.00	SFr. 231.00	SFr. 231.00
84'001 à 96'000	SFr. 65.00	SFr. 252.00	SFr. 307.00	SFr. 307.00
96'001 à 108'000	SFr. 65.00	SFr. 348.00	SFr. 403.00	SFr. 403.00
108'001 à 120'000	SFr. 65.00	SFr. 506.00	SFr. 561.00	SFr. 561.00
120'001 à 135'000	SFr. 65.00	SFr. 674.00	SFr. 729.00	SFr. 729.00
135'001 à 150'000	SFr. 65.00	SFr. 912.00	SFr. 967.00	SFr. 967.00
plus de 150'001	SFr. 65.00	SFr.1'170.00	SFr.1'225.00	SFr.1'225.00

### Contributions des mandataires

- Contributions des Conseillères et Conseillers aux États, nationales et nationaux – sont encaissées selon un barème tenant compte du revenu et discuté entre eux.
- Contributions des Conseillères et Conseillers d'État - somme forfaitaire de Fr. 27'000.- /an (env. 12% du revenu annuel).
- Contributions des membres du Grand Conseil - le groupe s'engage à verser au minimum Fr. 150'000.- par année au PSV. Les contributions sont encaissées par le caissier du groupe selon un barème tenant compte du revenu des député-e-s et discuté entre eux.
- Les salaires du secrétaire du groupe et de la caissière sont facturés à part selon la grille salariale du secrétariat du PSV.
- Contribution des Municipales, Municipaux, Syndiques et Syndics - 2% du revenu net lié à la fonction, déduction faite de Fr. 10'000.- par enfant à charge.
- Contribution des Conseillères communales et des Conseillers communaux - l'équivalent d'un jeton de présence par an et par conseiller-ère.
- Contribution volontaire des Juges et Préfet-e-s - la contribution conseillée correspond à 5% des indemnités reçues liées à la fonction.

## 19. Rapport des vérificateurs des comptes

Parti socialiste vaudois  
Finances

Parti socialiste  
vaudois



Lausanne, le 29 mai 2018

### Vérification des comptes 2018

Chères et chers camarades,

Pour des raisons de disponibilité des vérificatrices-teurs des comptes, la vérification s'est déroulée en 2 temps :

Vendredi 10 mai, Martine Ruchet s'est rendue au secrétariat du PSV et a procédé à divers pointages de factures et de relevés des comptes postaux.

Samedi 18 mai, Maria-Grazia Velini et Denis Aguet se sont à leur tour rendus au secrétariat et ont également procédé à divers pointages de documents comptables, ainsi qu'à la vérification des soldes des divers comptes postaux.

Joëlle Cosendey, Secrétaire administrative et caissière du PSV était à chaque fois présente et a mis à disposition des vérificatrices-teurs les documents nécessaires à l'exécution de leur mandat de vérification des comptes.

Joëlle Cosendey a répondu à toutes nos questions en y apportant les précisions nécessaires.

Nous relevons qu'une nouvelle fiduciaire a été mandatée pour le contrôle des comptes 2018.

Par simplification administrative, le compte auprès de la banque CLER SA a été bouclé et les comptes d'actifs ont été regroupés au sein de PostFinance.

Un compte d'épargne a été ouvert dans le but de concrétiser une partie des diverses provisions financières.

Nous avons vérifié les soldes suivants au 31.12.2018

CCP 10-1844-6 Caisse cantonale	CHF 459'670.36
CCP 15-15722-1 E-compte d'épargne	CHF 25'000.02

Les comptes suivants avaient été soldés avant le 31.12.2018

- Banque CLER S.A.
- CCP 17-322668-4 Actions spéciales

Le solde en caisse se montait au 31.12.2018 à	CHF 236.60
Le bénéfice de l'année 2018 se monte à	CHF 206'923.65

Dans le cadre du mandat qui nous a été confié, nous proposons à l'assemblée :

1. D'approuver les comptes de l'exercice 2018 tels que présentés.
2. De remercier les caissières pour leur excellent travail et le comité pour sa bonne gestion
3. De décharger les caissières et le comité de leur responsabilité concernant l'exercice 2018
4. D'approuver le présent rapport de vérification des comptes 2018

Martine Ruchet

Maria-Grazia Velini

Denis Aguet

Parti socialiste vaudois, juin 2019.  
Rapport mis en page par le secrétariat du PSV.  
Olga BARANOVA, Joëlle COSENDEY, Chiara STORARI